

PRIX D'ABONNEMENT
Franco pour la Suisse
Un an fr. 10.—
Six mois »
Trois mois »
Pour l'Étranger le port en sus.

L'IMPARTIAL

PRIX DES ANNONCES
10 cent. la ligne.
Pour les annonces d'une certaine importance on traite à forfait.
Prix minimum d'une annonce 75 c.

JOURNAL QUOTIDIEN ET FEUILLE D'ANNONCES

paraissant à La Chaux-de-Fonds, tous les jours excepté le Lundi.

Table with 3 main sections: ABONNEMENTS ET ANNONCES, GARE DE LA CHAUX-DE-FONDS (Arrivées de, Départs pour), and ADMINISTRATION et BUREAUX DE RÉDACTION.

— LUNDI 11 JANVIER 1897 —

La Chaux-de-Fonds

Panorama artistique international (Léopold Robert 58). — Ouvert dès 9 h. m. à 10 h. soir.
Sociétés de chant
Chœur mixte de l'Église nationale. — Répétition, 8 1/2 h., salle de chant du Collège industriel.
Sociétés de gymnastique
Hommes. — Exercices à 8 h.; rép. de chant 9 1/2 h.
L'Amitié. — Exercices, à 8 1/2 h. du soir.
Groupes d'épargne
Groupe d'épargne L'Epi. — Paiement des cotisations des 7^{me}, 8^{me}, 9^{me}, 10^{me} et 11^{me} séries, de 8 1/2 à 9 1/2 h. du soir.
Réunions diverses
Évangélisation populaire. — Réunion publique.
Mission évangélique. — Réunion publique.
Clubs
Club du Potet — Réunion quinquidienne, à 8 1/2 h.
Concerts
Brasserie de la Serre. — Tous les soirs
Brasserie Robert. — Tous les soirs.
Brasserie de la Métropole. — Tous les soirs.
Brasserie La Lyre (Collège 23) — Tous les soirs
Brasserie du Square. — Tous les soirs.

— MARDI 12 JANVIER 1897 —

Sociétés de musique
Orchestre l'Odéon. — Répétition générale, à 8 1/2 h.
Intimité. — Répétition de l'orchestre, à 8 1/2 h.
Sociétés de chant
Orphéon. — Répétition à 8 1/2 heures.
Union Chorale. — Répétition générale, à 8 1/2 h.
Helvétia. — Répétition partielle, à 9 h.
La Pensée. — Répétition générale, à 8 1/2 h.
Frohsinn. — Gesangsabend, um 9 Uhr.
Deutscher Gem. Kirchen Chor. — Stunde, 8 1/2 h.
La Coterie (section chorale). — Répétition, à 8 1/2 h.
Groupes d'épargne
Wick. — Assemblée, à 9 h. du soir, au local.
La Moisson. — Paiem. des cotis. de 8 1/2 à 9 h.
Le Sentier. — Assemblée, à 8 1/2 h. du soir.
Réunions diverses
Union chrétienne des jeunes filles. — Réunion à 8 h. (Fritz Courvoisier, 17).
Société féd. des sous-officiers. — Lec, 8 1/2 h.
Union sténographique suisse. — Cours préparatoire, de 8 à 9 h., Cours supérieur, de 9 à 10 h., au Collège primaire.
Mission évangélique (1^{er} Mars 11^e). — Étude biblique, à 8 h. du soir.
Clubs
Club des Gob'Quilles. — Réunion, à 8 1/2 h.
Club des Menteurs. — Assemblée générale, mardi.

Le roman du « prince bigame »

(De notre correspondant de Genève)

Genève, 9 janvier 1897.

Les lecteurs de l'Impartial se souviennent de l'histoire, au moins étrange, des mariages du prince de Wrede, dont les journaux français avaient fait un « prince bigame ».
Dans le numéro du 1^{er} décembre, j'avais raconté à vos lecteurs que le prince de Wrede ayant contracté à Genève un second mariage avec une jeune et riche veuve de la République argentine, sa pseudo première femme avait déposé au parquet de Paris une plainte en bigamie et je m'étais réservé de revenir sur ce cas intéressant. Mes démarches pour me mettre en relations directes avec le prince, qui séjournerait à Genève, à l'hôtel de la Métropole, n'ayant pas abouti, je me tournais d'un autre côté. Sur ces entrefaites, les journaux de notre ville ayant parlé de ce cas si curieux, la Tribune reçut d'une source évidemment bien informée, officieuse peut-être, une rectification que j'ai utilisée comme supplément de mon enquête personnelle.
Arrivons maintenant aux faits. Je m'efforcerai, comme toujours, d'être clair, mais ce ne sera pas absolument de ma faute si vous trouvez quelques obscurités dans cette histoire qui tient beaucoup plus du roman que d'une simple cause judiciaire.
Le prince Adolphe de Wrede, d'une ancienne famille de la haute noblesse bavaroise, mais né à Moscou le 11 juin 1849, est le fils du prince Joseph Karlovitch de Wrede et de Anastasie Theodorowna Ssolowoy. Il prit du service dans l'armée russe, et quitta le service actif avec le grade d'officier. Comme il voyageait beaucoup, il apprit à connaître à Paris une Autrichienne, M^{me} Maldauer, divorcée d'un Russe, M. Dabriensky. Ce mariage avait été annulé par un décret du Saint Synode de Saint-Petersbourg, dont le procureur général est le redoutable Pobedonoszew, le

persécuteur acharné des Luthériens de la province Baltique.
Le Saint Synode, en Russie, outre qu'il est l'instance supérieure en matière de foi et de dogmes, remplit, pour les divorces, un rôle dans la religion orthodoxe, analogue à celui de la Cour de Rome pour les catholiques-romains. Pour des motifs que je n'ai pas à examiner ici, parce que cela m'entraînerait trop loin, le prince Adolphe de Wrede demanda à Munich l'annulation de son mariage avec M^{me} Maldauer, divorcée Dabriensky. La Cour royale de Munich accorda le divorce, prononçant défaut contre l'épouse, qui ne s'était pas présentée, et le tribunal bavarois prit sur lui de déclarer que le Saint Synode de Saint-Petersbourg avait à tort prononcé l'annulation du mariage Dabriensky. Afin de pouvoir se dire et se considérer comme libre, le prince de Wrede demanda que le jugement de Munich fût rendu exécutoire en France, où il avait son domicile et contracté mariage.
La princesse, qui ne paraissait pas disposée autant que son mari à dénouer des liens qui étaient pour elle sacrés, sinon très doux, se regimba. Elle avait, comme je viens de le dire, négligé de se présenter devant le tribunal de Munich, qui lui avait donné tort en son absence, mais elle s'opposa à ce que la transcription du divorce fût opérée à Paris en marge de son acte de mariage.
Elle s'adressa donc aux tribunaux de Paris, leur demandant de déclarer nul le divorce de Munich et, par conséquent, valable celui de Saint-Petersbourg, annulé par les juges de la Bavière.
Vous remarquerez que l'affaire commence à se compliquer.
Sans s'occuper autrement des criaileries de celle qui fut sa femme légitime, et qu'il répudiait en se prévalant du jugement de Munich, passé en force de chose jugée, le prince de Wrede fit la cour à la jeune et riche veuve argentine, qu'il avait connue à Paris. Son mariage ayant été annulé, parce que le premier mariage de sa première femme ne l'avait pas été, il se considérait de bonne foi comme célibataire et libre de tout engagement.
Il vint faire à Genève, à Territet, à Crans (Vaud) divers séjours et, finalement, fit procéder dans cette commune aux publications de son mariage avec la belle et riche dona Carmen Dolorez de Alvear, veuve de M. Benitès, un riche propriétaire de Buenos-Ayres. Les papiers nécessaires à la fiancée furent fournis par M. Uriburu, consul général de la République argentine, en résidence à Genève, qui connaissait très bien M^{me} de Alvear, ayant assisté à son premier mariage, ainsi qu'aux funérailles de son mari, à Buenos-Ayres.
Quant au mariage, il fut célébré à Genève, le 21 octobre 1896, sur le vu de la déclaration de l'état civil de Crans, affirmant que les publications de rigueur avaient été faites à Crans, domicile de l'époux, et à Munich, lieu d'origine de l'épouse, sans réclamation. Le frère du fiancé, le prince Nicolas de Wrede, ministre d'Autriche à Munich, assistait au mariage en qualité de témoin, et cette circonstance m'avait déjà rendu perplexé. Je me demandais comment un personnage de ce rang social, et nécessairement de toute honorabilité et respectabilité, aurait pu assister à un mariage qui ne fût pas absolument régulier. Et cependant, quelques jours après, les journaux de Paris annonçaient déjà la plainte en « bigamie » déposée par la pseudo princesse Adolphe de Wrede contre celui qu'elle continuait à réclamer comme son époux.
Cette instance pénale, naturellement, ne saurait avoir de suite pour l'heure. Il n'en est pas de même du procès civil intenté en même temps par la « princesse » contre le prince A. de Wrede, devant le tribunal de la Seine (Paris). Cette fois, les rôles étaient renversés, et le prince, s'il ne se présentait pas en personne, constituait un avocat, M. Bataille, le distingué chroniqueur judiciaire du Figaro. M^{me} Maldauer avait choisi un savant juriste, M. Clunet.
Les juges français se montrèrent peu ga-

lants. Ils donnèrent tort à la femme, qui avait intenté l'action, et acceptèrent pour bonnes et valables les explications du prince. En d'autres termes, le tribunal de Paris a reconnu que le jugement de Munich dont je viens de parler était définitif, faute d'opposition dans les délais légaux; que, par conséquent, le prince de Wrede n'avait pas été valablement marié avec M^{me} Maldauer-Dabriensky; que, par suite, le mariage célébré à Genève, valable devant la loi suisse, l'est également en France, résidence des époux; en Bavière, origine du prince; en Autriche, origine de M^{me} Maldauer, et en Russie, où le premier mariage a été annulé.
Il me faut ajouter que la princesse ne désespère pas de voir son ex mari en état de bigamie légalement constatée, car elle a, dit-on, interjeté appel. Nous aurons par conséquent à revenir une fois ou l'autre sur ce roman judiciaire.

Prospectus royal

La Libre Parole rend publique la circulaire suivante, qui mérite bien ce supplément de réclame:

Lorsque la reine Marie-Antoinette, notre aïeule, reprisait au Temple les bas du Dauphin, notre infortuné grand-père, elle ne perdait rien de son auguste majesté aux yeux de personne au monde.

Lorsque Louis XVII se faisait horloger pour gagner le pain de ses enfants, ou bien pour assurer leur avenir, prolongeait tard ses veillées dans son atelier de pyrotechnie, il était digne du respect de tous.

Notre père aussi a travaillé: le 22 juillet 1877, il écrivait à notre tante Amélie: « Tu me fais la remarque dans ta lettre, que, sachant ne pas avoir de fortune, beaucoup d'enfants me feraient beaucoup travailler. Ton observation est bien juste, mais je t'assure que ce fait même me fait tenir à la vie et que ce fut toujours avec courage et bonheur que je me mis à l'ouvrage et que le soir, rentrant chez moi bien fatigué, je me sens le plus heureux des hommes, lorsque, entouré de mes enfants, leur mère cause avec moi et me raconte les espiègleries de ces petits démons. »

Il ne viendra à l'idée de personne qu'en travaillant ainsi pour nous notre père ait pu déroger.

Charles XI, notre oncle, le chef de notre race, l'héritier politique de Louis XVII, le premier « Roi du Sacré-Cœur », a gagné dans le commerce et même par le travail manuel le pain qu'il mange aujourd'hui.

Donc, nous aussi, nous voulons gagner notre vie.

Seulement, que faire? Hélas! notre nom nous ferme toutes les carrières. Tant que nous n'aurons pas eu gain de cause devant la Cour d'appel de Paris, nous ne serons pas légalement Français, nous, les enfants de France; nous ne pouvons pas même être soldats, nous, les héritiers de tant de vaillants chefs de guerre: Philippe-Auguste, Saint-Louis, François 1^{er}, Henri IV; il faudrait pour cela nous faire naturaliser, ou servir dans la Légion étrangère; ce serait nous renier nous-mêmes, jamais!

Une seule voie reste ouverte devant nous, une seule, c'est le commerce, et nous la prenons résolument.

Voici plusieurs années que nous sommes dans le Midi et notre intention est d'y planter notre tente. Or, dans le Midi, il n'y a guère aujourd'hui qu'un seul commerce prospère, c'est le commerce des vins: nous allons donc nous y livrer.

Pour vous, nous ne voulons pas avoir de secrets, ceux qui viennent vous faire leurs offres de service sont vos princes et vos amis.

AUGUSTE DE BOURBON. CHARLES DE BOURBON.

Suit une indication des prix:

Nous cotons:
Vins rouges de table genre Bourgogne
Plaine 90 fr. La barrique de 220 l.
Coteaux 100 fr. } fût perdu.
Coteaux supérieurs 110 fr. }
A titre de commentaire, la Libre Parole

réédite cette chanson un peu oubliée de Béranger:

Nostradamus, qui vit naître Henri Quatre,
Grand astrologue, a prédit dans ses vers
Qu'en l'an deux mil, date qu'on peut débattre,
De la médaille on verrait le revers.
Alors, dit-il, Paris, dans l'allégresse,
Au pied du Louvre ouïra cette voix:
« Heureux Français, soulagez ma détresse;
Faites l'aumône (bis) au dernier de vos rois. »
Or, cette voix sera celle d'un homme
Pauvre, à scrofule, en haillons, sans souliers,
Qui, né proscrit, vieux, arrivant de Rome,
Fera spectacle aux petits écoliers.
Un sénateur cria: « L'homme à besace!
Les mendiants sont bannis par nos lois.
Hélas, monsieur, je suis seul de ma race;
Faites l'aumône au dernier de vos rois. »

Nouvelles

Dépêches du dimanche, de l'Agence télégraphique suisse

Plymouth, 9 janvier. — Le steamer Nubia est arrivé venant de Calcutta. Pendant la traversée, trois soldats anglais et deux matelots indiens sont morts du choléra. Quelques malades se trouvent encore à bord. Aucune communication avec la terre n'est permise.

Liverpool, 9 janvier. — Un incendie éclaté ce matin à 4 heures, au Théâtre Royal. Les dégâts sont importants. 200 artistes sont sans travail.

Bombay, 9 janvier. — Dans la collision qui a eu lieu sur la ligne de Baroda, 5 personnes ont été tuées, 24 blessées grièvement.

Douvres, 9 janvier. — Onze hommes de l'équipage du vapeur Belgique, qui a coulé près de Brest le 6 janvier, sont arrivés ici.

Madrid, 9 janvier. — Une violente tempête sévit sur la côte ouest de l'Espagne. Quelques sinistres sans importance sont signalés.

Le Guadalquivir et plusieurs autres cours d'eau ont débordé, causant de grands dégâts. Les communications télégraphiques subissent de grands retards.

Le général Weyler télégraphie pour protester contre les reproches qui lui ont été adressés par plusieurs journaux au sujet de certains services militaires à Cuba. Il affirme que ces services sont excellents.

La Havane, 9 janvier. — Une réunion de commerçants, tenue au Casino espagnol, a adressé au gouvernement de Madrid un télégramme approuvant chaleureusement la conduite du général Weyler, et protestant contre les accusations dont il a été l'objet. La réunion voulait manifester dans les rues en faveur du général, mais celui-ci, prévenu, empêcha la manifestation.

Berlin, 9 janvier. — La Gazette de Voss annonce que la police a fait hier une perquisition dans ses bureaux dans le but de découvrir le nom de l'auteur de l'article de fond publié par elle avant-hier sous le titre de « Bureaucratie administrative et corps judiciaire. »

Le Lokalanzeiger annonce qu'Ahlwardt s'est embarqué à New-York pour l'Allemagne.

Strasbourg, 9 janvier. — Le conflit universitaire est terminé. Les étudiants auteurs de la protestation ont remis au Sénat une nouvelle adresse exprimant leurs regrets de ce que les autorités académiques aient pu voir dans la première adresse un reproche de partialité. On annonce que la peine de la relégation prononcée contre deux étudiants serait commuée par le Sénat académique en une mesure disciplinaire moins rigoureuse.

Madrid, 10 janvier. — Une dépêche officielle dit que le colonel Baraquez a battu les insurgés près du mont Balayan et s'est emparé de leur camp, en leur tuant 61 hommes.

Paris, 10 janvier. — L'Éclair dément de la façon la plus catégorique que des dissentiments existent entre M. Méline et M. Hanotaux. Il affirme que l'accord n'a jamais été troublé entre eux, pas plus en ce qui concerne les événements d'Orient qu'en ce qui concerne la direction et l'orientation de la politique extérieure en général.

Nisch, 10 janvier. — Le roi Alexandre et l'ex-roi Milan sont arrivés pour assister aux fêtes commémoratives de la libération. Ils ont été accueillis avec enthousiasme.

Madrid, 10 janvier. — Une dépêche adressée à la *Correspondencia* mentionne les dispositions conciliantes de Maximo Gomez et le fait qu'il serait chargé d'amener l'ouverture des négociations.

Montevideo, 10 janvier. — Il se confirme que M. Glanarelli a découvert le microbe de la fièvre jaune.

Bombay, 10 janvier. — La peste s'étend rapidement à Kurachee. Il y a eu hier 52 cas, tous mortels. Jusqu'à présent, le nombre des cas est de 220, dont 214 mortels.

Le Caire, 10 janvier. — Il n'y a eu aucun cas de choléra depuis septembre.

L'autorité sanitaire ne croit pas que le *Nubar* fut infecté à Port-Saïd.

Rome, 10 janvier. — Une dépêche de Constantinople annonce qu'à la suite des réclamations des ambassadeurs d'Italie et de France, le procès contre Mazar-bey, accusé d'assassinat sur la personne du père Salvator, aura lieu en présence des drogmans de ces ambassades, à Alep, au lieu de Marasch.

Madrid, 10 janvier. — Les inondations continuent. Tous les fleuves subissent une crue extraordinaire. Le service des chemins de fers des postes et des télégraphes est interrompu sur plusieurs points.

Madrid, 10 janvier. — Suivant une dépêche de Manille, la situation s'est beaucoup améliorée. Les rebelles n'osent plus s'approcher de la capitale. Quelques engagements ont eu lieu dans la province. Sept insurgés ont de nouveau été condamnés à mort.

Bâle, 9 janvier. — Le synode scolaire a décidé aujourd'hui de remplacer dans les écoles l'écriture anglaise par l'écriture gothique, et de ne commencer l'enseignement de la première qu'après quatre ans d'école.

Zurich, 10 janvier. — La fête fédérale des sous-officiers aura lieu à Zurich du 17 au 19 juillet prochains.

Zurich, 10 janvier. — Le Conseil municipal a repoussé, après plusieurs heures de discussion, par 53 voix contre 48, le projet tendant à autoriser une publicité restreinte des registres de l'impôt pour l'usage des membres des commissions d'impôt. Ce projet avait été présenté par M. Kollbrunner, directeur du bureau de statistique. Le Conseil municipal, en revanche, a invité le Conseil administratif à étudier la question de la création d'un poste d'inspecteur des impôts.

Zizers, 10 janvier. — Vingt maisons et autant de dépendances ont été détruites par les flammes. Un tiers environ des immeubles était assuré. Quant au mobilier, il ne l'était pas du tout. Les dommages sont évalués à 23,000 francs. Trente-trois familles sont sans abri.

C'est dans la partie la plus pauvre du village que l'incendie a exercé ses ravages.

La vieille tour connue sous le nom de « Schelmenthurm », qui sert de prison de district, a été incendiée.

St-Gall, 10 janvier. — Le Conseil d'Etat, estimant que le gaz acétylène présente des dangers au point de vue du feu et au point de vue de l'hygiène, a rendu un arrêté concerté et le contrôle du matériel pour la production de ce gaz et a prescrit pour chaque nouvelle installation l'autorisation du département des finances.

Bienne, 10 janvier. — La commune d'Eviard a voté hier un crédit de 150,000 francs

pour l'alimentation de ce village au moyen d'eau potable, avec établissement d'un réseau d'hydrants, ainsi que pour l'installation de forces motrices pour fournir l'énergie nécessaire à la traction du funiculaire Bienne-Eviard. Cette installation met en état d'utilisation la dernière force disponible sur la Suze entre Reuchenette à Bienne.

L'unification de la Russie

On écrit de Saint-Petersbourg au *Soleil* :

L'unification définitive, plutôt morale encore que matérielle, de toutes les provinces de l'empire est le rêve ardent du tsar. Jusqu'ici, à toute occasion, il a prodigué les témoignages d'une faveur spéciale et d'une bienveillance particulière aux provinces les moins russifiées de notre énorme territoire. Le premier de tous les Romanoff, il a parcouru la Sibérie dans toute sa longueur. Il avait donné à la Pologne un gouverneur (le comte Schouvalof) connu comme notablement sympathique aux Polonais, la Bessarabie, le Caucase ont reçu déjà plus d'une preuve de la protection impériale. Aujourd'hui, une grave réforme paraît sur le point de s'accomplir en ce sens : Il est question d'étendre aux provinces frontières la célèbre institution du *zemstvo*.

Le *zemstvo* russe est une assemblée élective, soit provinciale, soit d'arrondissement. On ne saurait mieux comparer nos *zemstvos* qu'à vos conseils, soit généraux, soit d'arrondissement. Je crois toutefois que les nôtres ont des pouvoirs notablement plus étendus. Aussi, lorsque le tsar Alexandre II décréta, il y a plus de trente ans, l'établissement des assemblées collectives, n'osa-t-on pas, dès le début, en accorder le bénéfice aux provinces frontières, encore mal russifiées.

L'établissement des *zemstvos* en Bessarabie, au Caucase, en Finlande même, ne souffrirait aucune difficulté. Le grand obstacle, c'est la Pologne.

Le record du violon

Si nous en croyons les journaux italiens, un concours original a été organisé ces jours derniers entre une dizaine de violonistes, à Milan, pour savoir non pas celui qui jouerait le mieux, mais celui qui jouerait le plus vite, tout en n'escamotant aucune note, aucun soupir, aucune nuance.

Le morceau choisi était une page particulièrement difficile appelée « le Mouvement perpétuel », composée par Paganini et que le maître recommandait toujours à ses élèves pour se délier les doigts.

Le gagnant du concours est arrivé à exécuter ce morceau — qui dure en général dix bonnes minutes — en deux cent cinquante-cinq secondes. Comme il y a 4,765 notes dans le « Mouvement perpétuel » de Paganini, cela représente une vitesse de dix-neuf notes à la seconde.

Deux des autres concurrents ont été pris, avant d'arriver à la fin, de terribles crampes dans la main; un autre virtuose a cassé net son archet.

Les journaux ne nous disent pas si tous les violonistes ont joué ensemble.

Jeux de princes

Une jolie anecdote sur Guillaume II.

L'Empereur se promenait un soir devant la

caserne des gardes du corps. Le caporal de faction, du plus loin qu'il l'aperçut, se raidit et devint de bois suivant le rite militaire allemand. Guillaume II, content d'avoir été reconnu, s'approcha du soldat et lui dit :

— Pourquoi fais-tu une si triste figure, caporal M... ?

Le caporal ne répondit pas. Tu as sans doute un gros chagrin d'amour, continue l'Empereur en souriant.

— Oui, Majesté, lui fut-il naïvement répondu. Je voudrais bien me marier avec Margarete, la fille du sergent-major, mais son père ne consentira que lorsque je serai nommé sergent.

— Et vous vous aimez ? dit Guillaume II.

— Oh ! oui beaucoup.

— Eh bien, tu pourras annoncer à ton futur beau-père que l'empereur te nomme sergent.

En rentrant à la caserne, le caporal trouva sur son lit les insignes de son grade et, sur l'ordre de l'Empereur, le commandant du bataillon alla annoncer au sergent-major C... la nomination du caporal M... On vient de célébrer les fiançailles.

Chronique suisse

Exposition nationale. — Le bureau du jury des récompenses informe MM. les exposants que les diplômes prévus par les règlements sont en cours d'exécution et que ce travail est activement poursuivi, mais les intéressés comprendront que la confection de plus de 7000 diplômes exige du temps et beaucoup de soins. Ils se rappelleront d'ailleurs que ceux de l'Exposition de Berne, laquelle ne comptait guère qu'un groupe, ont été expédiés vers la fin de mars de l'année suivante. L'exposition nationale de Genève en 1896 n'aura donc perdu aucun instant si elle parvient à livrer pour la même époque les diplômes de ses 42 groupes soumis au jury, sans compter les 2500 certificats des concours temporaires de l'agriculture et de l'horticulture.

Relations commerciales avec la Bulgarie. — Le traité de commerce que la Bulgarie vient de nouer avec l'Autriche-Hongrie prévoit un droit *ad valorem* de 14 %. Jusqu'ici, les droits appliqués aux produits suisses étaient, en vertu d'une entente qui expire le 13 courant, de 10 1/2 %. On négocie actuellement, pour que la Bulgarie maintienne le *statu quo*, toute augmentation pouvant être préjudiciable à notre exportation, à celle de l'horlogerie suisse principalement.

Téléphone. — A partir du 18 janvier, on pourra téléphoner en Allemagne, c'est-à-dire à Mulhouse et à Saint-Louis, en Alsace, au prix de deux francs par conversation de trois minutes. On pourra, par la suite, correspondre directement par Mulhouse Strasbourg, avec Cologne, Francfort et Berlin.

La *Tribune* espère que l'administration française se montrera bientôt de bonne composition, afin qu'on puisse enfin converser téléphoniquement entre Genève et Lyon.

Union suisse des Arts et Métiers. — La sous-commission nommée par le comité central, à l'effet d'activer l'introduction de la législation industrielle, après avoir pris connaissance du rapport, a acquis la certitude que la nécessité de mesures légales, spécialement en ce qui concerne la fondation de syndicats professionnels, se fait sentir de plus en plus et que la campagne d'opposition menée jusqu'à ce jour contre les postulats de l'Union suisse des Arts

et Métiers repose sur des préjugés ou sur des interprétations erronées. Il est donc urgent que les principes posés dans ces postulats soient élucidés clairement.

Avant tout, il est indispensable que tous les participants des syndicats professionnels légaux s'unissent dans une action commune tendant à faire droit, dans la mesure du possible, aux vœux très fondés présentés en majeure partie par la Suisse romande et concernant le remaniement de certains postulats de portée contestable. Plusieurs décisions dans ce sens ont été adoptées.

La commission s'est assurée le concours de conférenciers en langue française et allemande pour l'élucidation des questions soumises à l'étude des sections de l'Union suisse des Arts et Métiers. Nous avons appris avec satisfaction que M. Scheidegger est sur le point de publier une nouvelle brochure, dont le but est de réfuter les objections sans fondement qui lui sont opposées.

La commission a, en outre, le plaisir d'annoncer que l'association d'étudiants *Zofingia* a choisi la question des syndicats professionnels obligatoires et de la concurrence déloyale comme thème de discussion dans ses sections.

Nouvelles des cantons

ARGOVIE. — On utilise fort les rayons Röntgen à l'hôpital d'Aarau. Depuis plusieurs mois déjà existe dans cet établissement une « salle de Röntgen », où les patients sont soumis aux expériences du docteur Bircher et du professeur Wuest. Ce dernier a beaucoup perfectionné les appareils; il est parvenu à obtenir une telle fixité et une telle intensité des rayons X qu'il est maintenant possible de voir à travers les corps sans photographie. C'est ainsi que les rédacteurs des *Aargauer Nachrichten*, invités à assister à ces nouvelles expériences, ont vu nettement des corps d'enfants et d'adultes devenir lumineux et transparents et ils ont pu distinguer aisément, à l'œil nu, non seulement les côtes, la colonne vertébrale, mais encore le fonctionnement du cœur et des poumons.

Chronique neuchâteloise

Monument de la République. — Avant de faire parvenir une décision au Conseil d'Etat au sujet de l'acceptation du projet de monument de la République, le département de l'Intérieur tient à recueillir l'avis des membres de la commission du monument, et il invite ceux-ci à bien vouloir bien se rencontrer mardi prochain dans l'atelier de MM. Heer & Meyer, à Bâle, pour l'examen de leur maquette. Cet examen terminé, la commission se réunira ensuite au Château de Colombier, au réfectoire des officiers, pour discuter sur le projet et arrêter un préavis.

Recensement du bétail. — Pour tout le canton, le recensement donne les chiffres suivants : chevaux 3383 (3195 en 1895); bêtes à cornes 24073 (22627 en 1895); porcs 9151 (9100 en 1895); mulets 18; ânes 130; moutons 1878; chèvres 3027. — Ruches d'abeilles 5389.

Escroquerie. — On dit qu'un habile voleur disant se nommer Juillerat et prétendant faussement être le frère du pasteur de Travers, aurait réussi à escroquer des sommes ascendantes à quelques milliers de francs à plu-

Pierre avait déposé la jeune fille dans la cage grillée des contrôleurs, après s'être assuré que Jeanne n'était pas blessée.

« Volontiers, monsieur, répondit-il. Je me nomme Pierre Plouherno. Je suis enseigne de vaisseau. C'est la première fois que je viens à Paris. Je n'ai point trouvé ma sœur à son domicile et suis venu l'attendre à sa sortie d'une visite qu'elle faisait, chez monsieur Valsenet. La visite était finie, et la pauvre enfant rentrait sans doute chez elle, lorsqu'elle a été assaillie par ces deux misérables. J'ai couru à ses cris et ai été assez heureux pour l'arracher à leurs mains. Voilà. Maintenant il n'est que temps pour moi de la ramener et de la soigner.

— Une question, monsieur, une seule, insista le gardien de la paix. Vous avez dit deux hommes, je crois ?

— Oui, deux : celui-ci et l'autre.

— Quel autre ?

— Ah ! vous n'êtes donc pas entré dans le terrain ? Eh bien, vous y trouverez un propre à rien que j'ai assez durement traité, et comme, ma foi, j'ai la poigne un peu rude, j'estime qu'il ne vaut pas cher présentement.

« Quelque hâte qu'eût Pierre de s'éloigner avec la jeune fille, il dut s'astreindre encore à énoncer ses noms, prénoms, qualités, ainsi que ceux de Jeanne toujours insensible. Pendant ce temps, le second agent, accompagné de quelques passants bénévoles, courait au terrain vague pour y ramasser le corps en assez piteux état du complice de Léon.

Quelques voyageurs venaient d'entrer dans le bureau, attendant le départ de l'omnibus. Dans le nombre se trouvaient une dame et une demoiselle. Elles s'informèrent de l'événement et demandèrent à soigner la jeune fille évanouie.

On ne pouvait se refuser à cette offre généreuse, car qui pouvait, mieux qu'une femme, prodiguer des soins à une femme ? On la laissa donc pénétrer dans le compartiment du bureau réservé aux seuls employés.

Mais, dès qu'elle eut dévisagé Petit Ange, la jeune fille jeta un cri de douleur et couvrit de baisers le pâle visage de la pauvre enfant.

(A suivre)

FEUILLETON DE L'IMPARTIAL 48

PETIT ANGE

PAR

Pierre Maël

Peut-être leur stratagème eût-il réussi, et le fâcheux interrupteur de leur laide besogne aurait-il battu en retraite, croyant n'avoir affaire qu'à de pauvres diables sans feu, ni lieu et n'ayant aucun goût pour la fonction, même provisoire, de policier, si juste à cet instant, Jeanne, revenant à elle et étouffée sous le poids de ses deux persécuteurs, n'avait fait un brusque mouvement, accompagné d'un second cri, rauque et strident.

Pour le coup l'officier n'hésita plus.

Il marcha droit aux bandits, et les apostrophant avec toute la rudesse d'un marin :

« Qu'est-ce que vous me f...chez là, vous autres, faillits chiens ? » s'exclama-t-il.

Les coquins s'étaient soulevés, se voyant pris. Il était manifeste que leurs intentions n'étaient pas aimables.

« De quoi, de quoi ? fit celui que son camarade avait appelé Léon. Ça vous gêne-t-il qu'on dorme à l'auberge du bon Dieu, quand on n'a pas où se carter ailleurs, monsieur l'agent ? »

Mais l'autre avait déjà reconnu qu'il n'avait pas affaire à un agent. Rassuré, il affecta l'insolence gouailleuse, et, les poings sur les hanches, parlant à son compagnon, il se mit à ricaner :

« T'es un peu neuf, Léon. Ouvrir donc tes lanternes : tu ne vois donc pas que mossieu n'est pas un sergot, que mossieu fait le métier par amour de l'art, qu'il s'a trompé sur notre compte, et qu'il va p't-être bien nous offrir quelque chose à boire. »

Maintenant qu'ils ne se gênaient plus, ils avaient

Reproduction interdite aux journaux n'ayant pas traité avec la Société des Gens de Lettres.

changé de place, et l'ombre de leurs silhouettes ne couvrait plus le corps de Jeanne, retombée dans son évanouissement.

L'officier s'en aperçut et interpella de nouveau les deux voyous.

« Et cette femme, que fait-elle là ? Pourquoi a-t-elle crié tout à l'heure ? »

Il interrogeait, et les mauvais drôles, comme il arrive presque toujours en pareil cas, subissant l'ascendant de ce ton d'autorité, et surtout de l'uniforme, répondaient à cet interrogatoire imprévu, comme ils l'eussent fait à un juge d'instruction.

« Eh bien ! quoi ! Ça, c'est une sœur à nous qu'a ses nerfs, voilà tout. C'est pas défendu, monsieur l'officier. »

Le garnement eut un rire cynique, qui eut le don d'exaspérer le marin. Une seconde, il fixa sur eux un regard qui les fit changer de couleur. Puis, roulant de formidables épaules sous sa pèlerine courte, il commanda :

« Trois pas en arrière, vous autres ; je veux voir. »

Ils obéirent d'instinct, tant le regard et le geste avaient été significatifs.

Mais du même coup ils se rendirent compte du danger qu'ils couraient. Dès que l'imposture serait découverte, l'officier n'hésiterait pas.

Il se jetterait sur eux à coup sûr et comme, indépendamment du sabre qu'il portait sur sa cuisse, la seule largeur de ses épaules aurait suffi pour donner une idée respectable de sa vigueur, ils hésitèrent entre la pensée de la fuite et celle d'une attaque immédiate.

La fuite ne leur offrirait guère de chances. Sans compter que leur adversaire pouvait tout seul mettre la main au collet de l'un d'eux, la solitude de la rue n'était pas telle que des passants atardés, peut-être même de vrais sergents de ville, ne pussent se rencontrer pour prêter main-forte à leur courageux agresseur.

Tandis qu'à deux ils pouvaient terrasser celui-ci au moment où il s'agenouillerait, et le priver de parole au moyen de deux bons coups de couteau. Cela leur assurerait du moins la possibilité de s'échapper par le fond des terrains vagues.

Ces pensées n'eurent que la durée d'un éclair.

Sans se concerter autrement que du regard, les deux bandits mirent au clair deux couteaux à virole, à lames étroites et longues. D'un même élan ils se ruèrent sur l'officier, qui venait de se pen-

cher en retournant la jeune fille pour la mieux voir.

Mais, précieusement à cet instant, le marin se relevait, et sa poitrine proférait un rugissement :

« Jeanne ! Jeanne ! ma pauvre Petit Ange ! Elle ! elle ! Oh !... les misérables. »

Il n'en put dire davantage. Léon venait de bondir, et le couteau avait frappé en plein la poitrine de l'officier.

Le coup fut paré providentiellement. La pointe de l'arme porta sur l'un des boutons de métal de la redingote et trancha net la boutonnière du col de la pèlerine, ce qui eut l'avantage de débarrasser le jeune homme d'un vêtement embarrassant en la circonstance. Pivotant sur le talon gauche par-dessus le corps de Jeanne, sans même songer à faire usage de son sabre, il envoya, à toute volée, son poing au visage du deuxième assaillant.

Il fallait que la vigueur de l'officier fût vraiment prodigieuse, car le bandit tomba comme une masse. La mâchoire avait craqué sous le choc, et un flot de sang ruisselait de la bouche hideusement contournée par le coup. Vraisemblablement le coquin était mortellement atteint.

Ce que voyant, Léon renonça à la lutte avec cette exclamation bien typique :

« Oh ! la ! la ! Ça n'est pas de jeu, alors ! Je ne suis pas de force ! »

Et il s'élança vers la rue, jetant son couteau inutile, tandis que l'officier, soulevant Jeanne inanimée, prenait le même chemin et regagnait le bureau d'omnibus où il était descendu.

Grande fut la stupeur des contrôleurs et des conducteurs en voyant reparaître ainsi chargé le voyageur de naguère.

Sans perdre de temps à leurs observations, Pierre Plouherno, — car c'était lui, — demanda :

« Est-il possible de trouver une voiture pour ramener cette enfant chez elle ? »

— Oui, monsieur, répliqua l'un des employés. Je vais vous en chercher une. »

Mais en même temps deux gardiens de la paix entraient dans la station, maintenant le nommé Léon, qui avait le cabriolet aux poignets.

L'un d'eux s'adressa respectueusement à l'officier.

« Monsieur, questionna-t-il, je devine que c'est vous qui venez de mettre en fuite ce coquin-là. Vous diriez-vous être assez bon pour me donner votre nom et me raconter sommairement les faits ? »

sieurs établissements financiers, entre autres à la Banque cantonale et à la Banque commerciale, ainsi qu'au Comptoir d'escompte du Val-de-Travers, au moyen de faux papiers et en se servant d'un sceau de la justice de paix de Travers qu'il avait fait fabriquer chez un négociant de Neuchâtel.

La police n'a pas encore réussi à mettre la main sur le pseudo Juillerat qui coûte, croyons-nous, 3,000 fr. à chacun des établissements précités.

Chronique de l'horlogerie

Information. — Les intéressés peuvent demander des renseignements sur les maisons **Armand Monnier, courtier, Morteau, Caracostopoulo frères, bijoutiers, rue Hamidié, Constantinople,** au secrétariat de la Chambre cantonale du commerce.

Chronique locale

Théâtre. — Salle bondée hier après midi, surtout de visiteurs du dehors, belle salle le soir, et succès nouveau des *Deux Gosses* dans les deux représentations. Les acteurs, bien soutenus par la sympathie du public, n'ont pas faibli et ont enlevé les applaudissements.

Jeu de dimanche, grand et intéressant spectacle : la *Jeanne d'Arc* de Barbier, en 5 actes et 7 tableaux avec musique de Gounod et ballet. On peut affirmer que M. Bornier se donne une peine considérable pour varier ses spectacles et qu'il les choisit toujours au mieux. Nul doute qu'il n'ait jeudi une salle... des meilleurs dimanches.

Bienfaisance. — Le Comité du *Dispensaire* remercie bien sincèrement le généreux anonyme qui lui a fait parvenir la somme de fr. 25. (Communiqué.)

Faits divers

Choses d'Amérique. — Dans un article au *Temps*, M. Pierre de Conbertin parle des Universités des Etats-Unis. Il conclut :

« Quoi que l'on puisse penser de la valeur réelle de tous ces établissements au double point de vue des acquisitions scientifiques et du rôle national, deux faits s'imposent, dont les conséquences ne peuvent manquer d'être considérables. Les universités américaines sont les plus riches du monde et elles prennent peu à peu un empire absolu sur l'opinion. Un professeur faisait devant moi, il y a deux ans, le compte des libéralités reçues depuis 1880 par les principales d'entre elles ; il ne s'aidait d'aucun document et, par conséquent, courait risque d'oublier plus d'un donateur. Sa mémoire lui fournit, en quelques instants, un total de 250 millions de francs. Or, cette richesse présente n'est rien à côté de celle qui va s'accumuler d'ici à vingt ans. Les testaments qui seront ouverts pendant cette période porteront les traces de l'attachement passionné que les anciens étudiants d'une université — les *alumni* comme on les nomme — conservent à leur *alma mater*. Ceci est un sentiment nouveau. On ne fondera plus guère d'universités parce que le besoin ne s'en fait plus autant sentir. Les philanthropes dirigent plutôt leur générosité vers les œuvres charitables. Ceux qui donneront désormais, ce sont les *alumni* et ils donneront à leur université, par reconnaissance et par esprit de camaraderie.

L'opinion sait cela et s'en réjouit. La popularité des universités est incroyable ; elle se traduit par mille détails qui sont parfois ridicules et souvent touchants. Au Congrès, les députés qui en sont restés au *high school* se donnent une peine infinie pour faire croire qu'ils sont des *college men*. A New-York, à Philadelphie, une réunion n'est point complète si l'on ne peut offrir à ses invités *a party of college students* (collège aux Etats-Unis est synonyme d'université). Le bas peuple partage ces sentiments ; on dirait qu'ils pressent la grandeur future de la patrie dans ces agglomérations de jeunes gens dont beaucoup sont des boursiers et resteront pauvres. Car voilà le phénomène, voilà le point de séparation des deux routes entre lesquelles, depuis que le monde est monde, l'humanité a dû choisir : celle du travail lucratif et celle du labeur désintéressé ; on prend l'une pour atteindre la fortune et l'autre pour poursuivre la science. Il était admis jusqu'à ce jour qu'aucun Américain ne pouvait hésiter entre ces deux routes ; bien plus, on croyait que dans son nouveau monde une seule des deux routes était tracée. L'erreur était générale. Parcourez les universités ; arrêtez-vous de préférence non point dans celles qui sont les plus riches, les plus nombreuses et situées dans de grandes villes comme Boston, New-York, Philadelphie, Chicago, mais dans les moins importantes, Amherst, Madison, Lehigh, ou dans les plus lointains, Charlottesville, la Nouvelle-Orléans, Ann-Arbor ; c'est là que vous trouverez la race nouvelle : le professeur que satisfait un modeste traitement parce que la passion d'enseigner suffit à remplir son existence ; l'étudiant que n'inquiète point un ave-

nir sans ressources, parce que la passion de savoir gouverne la sienne. Ceux-là sont la minorité, il est vrai, mais combien robuste et saine est cette minorité et combien respectée par le professeur ou l'étudiant riches ! Là aussi vous noterez ce trait distinctif qui ouvre sur l'avenir intellectuel de l'Amérique des perspectives imprévues — et redoutables. La volonté, l'énergie, la persévérance par lesquelles il parvient à la fortune, l'Américain est susceptible de les employer aussi au service désintéressé de la science. Il le fait déjà. »

Une artiste populaire. — Pour des raisons encore ignorées, Mlle Toni Schlæger, la prima donna de l'opéra viennois, doit quitter le théâtre où elle a débuté comme choriste.

Elle a fait ses adieux au public dans le rôle de Valentine des *Huguenots*. La soirée a été marquée par des incidents étourdissants. La cantatrice a été acclamée avec frénésie. A tout instant, dans la salle, les cris de : « Il faut rester ! » retentissaient.

Après la représentation, la scène fut convertie en un véritable parterre de fleurs, des cadeaux furent offerts à l'artiste et le rideau dut être relevé quarante-trois fois ! Pendant ces démonstrations enthousiastes, Mlle Toni Schlæger pleurait. Dans la rue, ses admirateurs dételèrent les chevaux de sa voiture et la traînèrent en triomphe à son domicile.

Dernier Courrier et Dépêches

Lausanne, 10 janvier. — M. le juge fédéral Bezzola, dont la santé était, depuis un certain temps déjà, gravement atteinte et qui se trouvait en traitement à Zurich, dans la clinique privée du Dr Monakoff, est mort ce matin à Zurich.

Les obsèques auront lieu mercredi à Coire et le Tribunal fédéral y assistera en corps. M. Bezzola, qui était né en 1840, était originaire de Zernetz dans les Grisons.

Agence télégraphique suisse

Berne, 11 janvier. — La commune de Mühleberg, suivant l'exemple des communes de Bümplitz et d'Anet, a élevé sa subvention pour la Directe Berne Neuchâtel de 80,000 à 110,000 francs. Eventuellement, l'assemblée a voté une subvention de 30,000 francs, pour le cas où la ligne passerait par Laupen, mais sous deux conditions : 1° que Laupen maintienne sa précédente subvention de 15,000 fr. pour la Directe et que Neuenegg vote dans le même but 15,000 fr. également ; 2° que la station de Klein Gümnen, dans le cas où le tracé par Laupen serait exécuté, fût placée dans le fond de la vallée.

Winterthur, 11 janvier. — L'assemblée communale d'hier a approuvé les comptes et le rapport de gestion pour 1896 ; elle a repoussé la proposition relative à l'institution d'un deuxième inspecteur des viandes de boucherie.

Lucerne, 11 janvier. — Le baron de Marschall, ministre des affaires étrangères d'Allemagne, est descendu au Schweizerhof ; il partira demain pour Locarno, où il compte passer une dizaine de jours au Grand Hôtel.

Berne, 11 janvier. — Cette nuit, vers minuit, le feu s'est déclaré dans les écuries de l'auberge du « Landhaus », dans le quartier de l'Altenberg, et a gagné deux maisons contiguës dont l'une est habitée par de nombreuses familles. Grâce aux efforts des pompiers, la partie inférieure des maisons a pu être préservée et le mobilier sauvé. Plusieurs pompiers ont été légèrement blessés au cours des travaux de sauvetage.

Rheinfelden, 11 janvier. — La police badoise a découvert parmi les ouvriers italiens occupés au canal du Rhin un complot ayant pour but le meurtre de 7 surveillants. Plusieurs arrestations ont été opérées.

Saint-Gall, 11 janvier. — Un jeune garçon, élève de l'Ecole cantonale, s'est suicidé samedi sous prétexte qu'on l'avait menacé d'une punition injuste.

Laufon, 11 janvier. — La paroisse catholique-romaine a décidé de recourir au Conseil fédéral, et éventuellement à l'Assemblée fédérale, contre la décision du Conseil d'Etat de Berne enjoignant aux catholiques romains de céder aux vieux-catholiques l'église paroissiale de Laufon pour l'installation du curé vieux-catholique.

Berne, 11 janvier. — Le Conseil fédéral a désigné, pour le représenter aux obsèques de M. Bezzola, MM. Deucher et Müller.

Madrid, 11 janvier. — Une dépêche de New York dit que Maximo Gomez a communiqué au président du comité cubain qu'il lui est impossible de prolonger la résistance.

La *Epoca* confirme officiellement cette nouvelle. Gomez a déclaré au comité que la démocratisation régnait parmi les insurgés et qu'il est impossible de continuer la guerre, faute d'éléments. Les bruits suivant lesquels Maximo Gomez désire se soumettre s'accroissent.

Séville, 11 janvier. — La crue du Guadalquivir diminue, mais les nouvelles des villages riverains annoncent que les dégâts sont

considérables. L'inondation diminue aussi dans la province de Tolède.

Charleroi, 11 janvier. — L'assemblée des mineurs s'est prononcée hier par 26 voix contre 25 et 3 abstentions contre la grève générale.

Plymouth, 11 janvier. — Un nouveau soldat est mort du choléra à bord du *Nubia*.

Les journaux estiment qu'ensuite des mesures prises la propagation du choléra n'est pas à redouter.

Paris, 11 janvier. — On télégraphie de Rome au *Figaro* qu'après beaucoup d'hésitations, M. di Rudini a demandé au roi la dissolution de la Chambre.

Choses et autres

Une petite fille, misérablement vêtue, entre chez le papetier. Elle désire acheter du papier écolier. On lui en montre à trois sous le cahier.

« Combien serait-ce pour cette moitié du cahier ? demande-t-elle d'une petite voix plaintive.

— Deux sous, répondit le commis.
— Alors, donnez moi l'autre moitié, voilà un sou. »

Le trop grand empressement qu'on a de s'acquitter d'une obligation est une espèce d'ingratitude. LA ROCHEFOUCAULD.

Rien n'est si dangereux pour soi que les grands talents dont la foi ne régle pas l'usage. MASSILLON.

Si les hommes font les lois, les femmes font les mœurs. PRINCE DE LIGNE.

Extrait de la Feuille officielle

Bénéfices d'inventaire

De Romain Giraud-Chaffrey, négociant en vins, originaire de Voiron (Isère, France), domicilié à la Chaux-de-Fonds, où il est décédé. Inscriptions au greffe de paix de la Chaux-de-Fonds jusqu'au 9 février 1897. Liquidation le 12 février 1897, à 9 heures du matin, à l'hôtel de ville de la Chaux-de-Fonds.

De Louis-Adolphe Leuba, horloger, originaire de Buttet, domicilié à Buttet, où il est décédé. Inscriptions au greffe de paix de Môtiers jusqu'au 9 février 1897. Liquidation le 13 février 1897, à 2 heures de l'après-midi, à l'hôtel de ville de Môtiers.

De dame Cécile Montandon née Matthey, institutrice, originaire de la Brévine, domiciliée à Fleurier, où elle est décédée. Inscriptions au greffe de paix de Môtiers jusqu'au 9 février 1897. Liquidation le 13 février 1897, à 2 heures de l'après-midi, à l'hôtel de ville de Môtiers.

Tutelles et curatelles

L'autorité tutélaire du Locle a nommé le citoyen David-Louis Favarger, notaire, au Locle, curateur d'office de Gottfried Schütz, agriculteur, précédemment domicilié au Locle, actuellement interné dans la maison de santé de Préfargier.

Publications matrimoniales

Dame Laure-Anaïse Guermann née L'Eplattenier, domiciliée aux Eplatures, rend publique la demande en divorce qu'elle a formée devant le tribunal civil de la Chaux-de-Fonds contre son mari Charles-Jules Guermann, graveur, domicilié à la Chaux-de-Fonds.

Avis divers

Dépôt a été fait au greffe de paix du Landeron de l'acte de décès de Marie Louise-Constance Bonjour, institutrice, décédée à Vienne (Autriche), le 2 septembre 1896.

Ce dépôt est effectué en vue de faire courir le délai pour l'investiture de la succession de la défunte.

Etat civil de La Chaux-de-Fonds

Du 9 janvier 1897

Recensement de la population en Janvier 1896 :
1896 : 80,271 habitants,
1895 : 29,966 »
Augmentation : 305 habitants.

Naissances

L'Eplattenier, Verner-Alfred, fils de Alfred, journalier, et de Léa née Vuille, Neuchâtelois.

Promesses de mariage

Heussi, Gottlieb, manoeuvre, Glaronnais, et Beuret, Mathilde-Adèle, horlogère, Bernoise.

Mariages civils

Frei, Edouard, graveur, Zurichois, et Rudolf, Marie Olga, tailleur, Soleuroise.

Landry, Charles-Frédéric, graveur, et Matthey, Louisa-Anaïse, horlogère, tous deux Neuchâtelois.

Décès

(Les numéros sont ceux des jalons du cimetière.)
21473. Fahrni née Holzer, Elisabeth, veuve de Peter, Bernoise, née le 7 janvier 1811.

21474. Mojon, Jeanne Cécile, fille de Paul et de Marie Léa Stauffer, Neuchâteloise, née le 26 juin 1894.

21475. Huguenin-Dumittan, Louis-René, fils de Louis-Numa et de Léa Thiébaud née Knörr, Neuchâtelois, né le 22 novembre 1896.

LA CROISSANCE

Parmi les causes nombreuses qui font que notre génération, déjà moins forte que celle qui l'a précédée, aura pour lui succéder une génération moins vigoureuse encore, il faut citer :

Les mauvaises conditions d'hygiène des enfants nés et élevés dans l'immense agglomération des villes, le surmenage, conséquence d'études trop assidues ou trop tôt commencées, enfin, et par dessus tout, l'oubli au moment de l'adolescence des soins constants dont cette difficile période doit être l'objet.

A ce moment la croissance, imposant à l'économie un travail auquel elle a peine à suffire, éveillera les états diathésiques acquis ou héréditaires, mettant en œuvre tous les processus physiologiques qu'elle portera à leur maximum d'intensité.

Dès lors apparaîtront de nombreux troubles fonctionnels variables suivant leur localisation. L'enfant grandira, mais une fièvre presque constante lui rendra toute fatigue insupportable. L'amaigrissement, la toux, la décoloration des tissus déceleront la pauvreté du sang et la marche croissante de la maladie.

Lorsque, alarmée des changements survenus, la tendresse clairvoyante d'une mère interrogea le docteur, celui-ci, pour sauver l'enfant, ordonna du « vin de quina » comme fébrifuge et stimulant général du « phosphate de chaux » pour favoriser la formation des tissus nouveaux et fournir aux os la substance qui leur est nécessaire, enfin une alimentation riche en azote, de la « viande », beaucoup de « viande », si le malade veut bien l'accepter.

Telle est la formule à peu près unique qui, chaque année, sauve des milliers de malades, et si l'anémie, la chlorose, la phthisie font encore tant de victimes, c'est que nombreux sont les tempéraments qui ne peuvent se plier à ce traitement rationnel ; et sans parler de certaines préparations de quinquina mal supportées par l'estomac délicat des anémiques, constatons, en le regrettant, que si l'emploi du phosphate de chaux et de la viande crue à l'état nature n'a pu jusqu'à ce jour prendre place dans les prescriptions journalières, c'est que presque tous les médecins se sont heurtés à des répulsions insurmontables lorsqu'ils ont eu à en donner l'emploi aux enfants, aux jeunes filles, aux jeunes mères, chez lesquels le nervosisme a pour premier symptôme le dégoût de toute nourriture.

C'est alors que, pour imposer la guérison, le médecin a recours à la préparation connue sous le nom de « Vin de Vial » qui porte pour devise : « Triplex in unum sanitas » (trois remèdes en un seul) et contient, à l'état de concentration sous la forme la plus assimilable, tous les principes actifs du quina, de la viande crue et du phosphate de chaux.

Dr MOYER.

Le plus Agréable
THE CHAMBARD
Le Meilleur Purgatif
16176-40

Ecole de ménage

Pour le cours du mois de janvier à Balligen (lac de Thoun), il y a eu tant d'inscriptions que toutes ne pouvaient être prises en considération. — Prière de s'inscrire de bonne heure pour les cours du printemps qui commenceront en mars et avril.

PURIFIEZ L'AIR
en brûlant du **PAPIER D'ARMÉNIE**
Le meilleur Désinfectant connu.



Dans l'intérêt des malades et surtout de ceux qui les entourent, les médecins recommandent de purifier l'air en brûlant du **PAPIER D'ARMÉNIE** :

1 boîte 12 cahiers pour 288 usages, fr. 3.25
1/4 boîte 6 cahiers pour 144 usages, fr. 1.75
1 cahier pour 24 usages, fr. 0.35

Enveloppes-échantillons contenant du Papier d'Arménie, à 10 et 20 cent.

Envoi franco dans toute la Suisse contre mandat ou timbres-poste.

Papeterie A. Courvoisier
1, Rue du Marché 1.

L'Impartial est en vente
tous les soirs, dès 7 1/4 heures, au **Magasin d'Épicerie STAUFFER, rue de l'Hôtel-de-Ville 36. — 5 c. le numéro.**

BANQUE FÉDÉRALE

(Société Anonyme)

LA CHAUX-DE-FONDS

COURS DES CHANGES, 11 Janvier 1897.

Nous sommes aujourd'hui, sans variations importantes, acheteurs au compte-courant, ou au comptant, moins 1/2 % de commission, de papier bancaire sur :

	Rec.	Cours
Chèque Paris	2	100.40
Court et petits effets longs	2	100.40
(3 mois) acc. françaises	2	100.40
(3 mois) min. fr. 3000.	2	100.41 1/2
Chèque min. L. 100	4	95.32 1/2
Court et petits effets longs	4	25.31
(3 mois) acc. anglaises	4	25.34 1/2
(3 mois) min. L. 100	4	25.36 1/2
Chèque Berlin, Francfort	5	124.20
Court et petits effets longs	5	124.20
(3 mois) acc. allemandes	5	124.42 1/2
(3 mois) min. M. 3000.	5	124.55
Chèque Gènes, Milan, Turin	5	95.70
Court et petits effets longs	5	95.70
(3 mois, 4 chiffres)	5	95.80
(3 mois, 4 chiffres)	5	95.80
Chèque Bruxelles, Anvers	3	100.27 1/2
(3 mois) acc. belges	3	100.27 1/2
(Non acc. bill. mand., 34 et 4 ch.)	3	100.27 1/2
Chèque et court	3 1/2	209.50
(3 à 3 mois, traites acc., 4 ch.)	3 1/2	209.55
(Non acc. bill. mand., 8 et 4 ch.)	4	211.40
Chèque et court	4	211.40
Petits effets longs	4	211.40
(3 à 3 mois, 4 chiffres)	4	211.40
Jusqu'à 4 mois	4 1/2	pair
Billets de banque français		100.40
» allemands		124.22 1/2
» russes		2.67
» autrichiens		241. —
» anglais		25.34 1/2
» italiens		95.50
Reparations d'or		100.25
Reparations		25.28
Pièces de 20 marks		24.34 1/2

Avis officiels

DE LA

Commune de la CHAUX-DE-FONDS

Recrutement des pompiers

Vu les articles 3 et 4 du Règlement du Bataillon de Pompiers, le Conseil Communal convoque tous les hommes nés en 1877, habitant la zone intérieure et les abords immédiats de la ville, pour le **lundi 11 janvier 1897**, afin de procéder au recrutement du corps.

La Commission siégera au Collège de l'Abeille.

Les hommes habitant la 1^{re} et la 2^{me} section, se présenteront à 1 h. du soir. Ceux de la 3^{me} et 4^{me} section, à 2 h. du soir.

Les hommes devront être porteurs de leur livret de service militaire et de leurs cartes, carnets ou permis d'habitation.

A teneur de l'article 30 du Règlement, les hommes appelés à se présenter pour le recrutement et qui font défaut, sont punis de 48 heures de salle de police, s'ils ne justifient pas leur absence auprès du Commandant, dans les 24 heures.

Les hommes pourront être incorporés d'office dans le Bataillon.

La Chaux-de-Fonds, le 6 janvier 1897. 133-2 **Conseil Communal.**

Taxe des chiens

Il est rappelé au public qu'aux termes du Règlement cantonal sur la police des chiens, du 8 mars 1861, tous les chiens sans exception, dont les maîtres habitent la circonscription communale, doivent être inscrits du 1^{er} au 15 janvier, au Poste de la Garde communale, à l'Hôtel-de-Ville.

Le préposé à la police des chiens percevra lors de cette inscription, la taxe annuelle de 15 fr. et le coût de la plaque réglementaire, soit 25 c.

134-1 **Conseil Communal.**

AVIS

Conformément à la loi, les personnes domiciliées dans le ressort communal de la Chaux-de-Fonds et qui possèdent des immeubles dans d'autres localités du canton, sont invitées à remettre à la Direction des finances de la Commune, d'ici au 31 janvier courant, une déclaration signée, indiquant la situation, la nature et la valeur des dits immeubles. Les contribuables qui n'auront pas remis cette déclaration dans le délai indiqué, seront soumis à l'impôt sur le chiffre entier de la taxe de l'Etat.

Les personnes non domiciliées à la Chaux-de-Fonds, mais qui possèdent des immeubles ou parts d'immeubles dans le ressort communal, sont également invitées à adresser au même bureau et dans le même délai, une indication précise de la situation, de la nature et de la valeur des dits immeubles. Les contribuables qui n'envoieront pas cette déclaration dans le délai fixé, seront taxés sans recours.

La Chaux-de-Fonds, le 4 janvier 1897. 54-2 **Direction des Finances.**

Maisons à vendre

A vendre, dans la 2^{me} section du village de la Chaux-de-Fonds, plusieurs maisons modernes, grandes et petites, bien situées, avec terrain d'aisances et jouissant d'un bon rapport. Bonne occasion pour placement de capitaux ou pour entrepreneurs, industriels et particuliers désirant acquérir des immeubles à des conditions de paiement exceptionnellement favorables, le vendeur n'exigeant qu'un versement comptant très minime.

Pour tous renseignements, s'adresser au bureau de MM. HENRI VUILLE et CHARLES-OSCAR DUBOIS, géomètres, rue Saint-Pierre 10, la Chaux-de-Fonds. 275-9

MANŒUVRE

Un jeune homme de 18 à 20 ans, honnête et actif, est demandé. S'adr. au bureau de l'IMPARTIAL. 109

M. KROUG, Opticien, de BIENNE

préviens sa nombreuse clientèle de la Chaux-de-Fonds qu'il vient d'arriver avec un grand choix de lunetterie pour toutes les vues. Article soigné, verre extra-fin, dont la renommée n'est plus à faire. M. Kroug se recommande vivement, vu le grand nombre d'années qu'il vient à la Chaux-de-Fonds et dont le nombre de ses clients augmente chaque fois.

Fabrication et Réparations d'après les ordonnances de MM. les docteurs oculistes. 360-7

Il reçoit de midi à 2 heures et de 6 à 10 heures du soir,

Rue du soleil 7, au deuxième étage.

Il se rend à domicile sur demande.

M. KROUG restera jusqu'au 15 mars à la Chaux-de-Fonds.

Atelier de Rhabillages de Boîtes

en tous genres. Sertissages. Encageages. Se recommande aux graveurs et fabricants. — Spécialité de Fonds à refaire. 104

EDMOND LECOULTRE

81, Rue de la Paix 81, La Chaux-de-Fonds

Mlle Cécile MOOR

* ATELIER DE TAILLEUSE *

Rue Léopold-Robert 19 (1^{er} étage) — La Chaux-de-Fonds.

Mlle Cécile Moor, précédemment tailleur aux Magasins de l'Ancre et aux Magasins Leuzinger pendant 6 années, a l'honneur d'annoncer qu'elle vient de s'établir pour son propre compte et s'occupera spécialement de :

- Toilettes élégantes de soirées
- Costumes de rue et d'intérieur
- Peignoirs, Matinées, Blouses, etc.
- Robes pour jeunes filles et bébés
- Confections pour dames et enfants.

Par sa longue expérience dans la confection des costumes riches, par la fidélité et les soins minutieux de son travail, ainsi que par une surveillance constante de celui de ses ouvrières, elle espère mériter la confiance qu'elle sollicite, et se recommande aux dames de la localité et du dehors pour tous les travaux de sa profession. — Coupe française d'après les derniers modèles. 359-2

Livraisons promptes et prix modérés.

Reçu un fort envoi de

Carnets avec et sans buvard,

depuis 75 c. la douzaine. — Bonne qualité de papier. — Forte remise par quantités.

Papeterie A. Courvoisier, place du Marché.

Pour Dames!

La Poudre Dépilatoire du Dr Pinède, Paris, éloigne les poils disgracieux dans la figure sans altérer la peau la plus délicate. Elle est tout à fait inoffensive. C'est le seul dépilatoire qui ait trouvé l'approbation des autorités médicales de Paris et de St-Petersbourg. L'ATTESTATION du Chimiste cantonal de Bâle-Ville est comme suit: « Le Dépilatoire du Dr Pinède est inoffensif. » — Se vend à la Chaux-de-Fonds, au prix de 3 fr. 50; le pinceau 25 ct. chez 16618-19

M. Benjamin WEILL, rue Neuve 10.

Epicierie Pellegrini

— Gros — 99, rue de la Demoiselle 99 — Détail —

SALAMIS de Milan

Vin fin et ordinaire

Liquens assorties. — (Conserves alimentaires, 18837-92

Gr^d assortiment de Biscuits et Chocolat Suchard

TÉLÉPHONE On porte à domicile. TÉLÉPHONE

Travail soigné. Prix modérés

OXYDAGES

BLEU et NOIR brillants, NOIR MAT

Fonds émail pailonnés ou damasquinés.

Dorage, Argentage, Nickelage, Vieil-Argent, Galonné, Damasquage, Estampage.

Spécialité de Cuvettes métal gravées et argentées 399-13

SPILLMANN & LEIMGRUBER

Saint-Imier

Ateliers installés et organisés pour faire les grandes séries

Calendriers à effeuiller

et de Bureaux

en tous genres.

PAPETERIE A. COURVOISIER

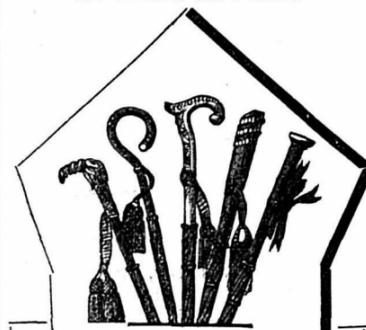
place du Marché

Etrange, pour ne pas dire incompréhensible

est le fait que même les personnes, qui ont reconnu la valeur des soins à donner à l'épiderme en général, négligent cependant à donner les soins nécessaires au cuir chevelu, sous laquelle se trouvent les centres de notre système nerveux; et alors que la névrose toujours croissante de notre époque rend ces soins non seulement nécessaires, mais en font en quelque sorte une loi de combat indispensable dans la lutte contre des maladies chaque jour plus fréquentes du système nerveux. L'Essence Genevoise de M. G. Faul, pharmacien, Genève, 12, rue des Pâquis, est le meilleur moyen pour les soins à donner à l'épiderme de la tête; elle les rend plus agréables et plus efficaces et permet d'en tirer bien des effets curatifs, qu'on obtiendrait pas sans l'adjonction de notre essence. — Prix de la bouteille 2 fr. — En vente chez M. le Dr A. BOURQUIN, pharmacien, La Chaux-de-Fonds. Demandez le Prospectus gratuit. A-9

Magasins de L'ANCRE

LA CHAUX-DE-FONDS



Parapluies satin, depuis 2 fr. 50.

Parapluies GLORIA, Impériale, taffetas, Parapluies-Aiguille, etc.

Tous nos parapluies sont montés en tissus fins et solides sur cannes élégantes, et peuvent être achetés en toute confiance aux 12706-1

MAGASINS de L'ANCRE

A vendre

pour cause de départ, en bloc ou séparément, tout l'outillage d'un petit mécanicien-amateur, consistant en un tour avec chariot, sa transmission et accessoires, un établi portatif, plus une quantité d'autres outils dont on supprime le détail. 18183-2

S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

BOUCHERIE-CHARCUTERIE Edmond Robert

Rue D. JeanRichard 20.

Toujours bien assortie en Viande de bœuf 1^{re} qualité, Veau, Mouton, Porc frais, salé et fumé, Saucisses à la viande et au foie, Jambon roulé, Saucissons de Lyon, Saucisses de Francfort, Choucroute. Les mardis et samedis de chaque semaine, BOUON, mode lyonnaise. 14774-27

Se recommande. Edmond Robert.

Patins

en 6737-100

grand choix.

TRAINEAUX

pour ENFANTS

Boîtes à Outils

et à découpage

AU

Magasin de Fers

Guil. Nusslé

Rue Léop.-Robert, 3

Bois à vendre

première qualité

375 stères foyard;

155 stères sapin; 322-1

20 toises de troncs sapin sec.

S'adr. à M. C. Bühler, rue du Stand 19.

CHARCUTERIE

Boucherie Ed. SCHNEIDER

Ancienne boucherie F. Eplé.

4, rue du Soleil 4.

BŒUF, 1^{re} qual., à 70 et 75 c. le 1/2 kilo.

Beau gros VEAU à 60 c. le demi-kilo.

MOUTON, 1^{re} qual., dep. 70 c. le 1/2 kilo.

PORC frais, salé et fumé, depuis 70 c. le demi-kilo.

SAINDOUX pur, à 80 ct. le demi-kilo.

CHOUCRUTE, à 20 c. le kilo.

Beau choix de Lapins

Se recommande. 15983-19

Edouard SCHNEIDER.

Horloger-rhambilleur

Le soussigné se recommande au public de la Chaux-de-Fonds et des environs pour les rhabillages de la pendule neuchâteloise (qui est sa spécialité), ainsi que des cartels, régulateurs, horloges et montres de tous genres et qualités. — Je me charge aussi de repasser en second les pièces arrivant de fabrication. Je tiens également les régulateurs de 1^{re} qualité, provenant des meilleures fabriques d'Allemagne. Sur demande, je me rends à domicile pour prendre les rhabillages. — Tous mes rhabillages sont garantis une année.

Emile HOFFMANN-RENTSCH, 7581-10 rue Léopold-Robert 9.

Café

A louer un Café-Restaurant, avantageusement situé au bord de la route cantonale, non loin de La Chaux-de-Fonds. Grands locaux. Affaire excellente. Logement à disposition: trois pièces, cuisine et corridor. Entrée en jouissance immédiatement ou pour époque à convenir. — Eventuellement, l'on pourrait louer le café et le logement séparément.

Etude R. HOURIET, Avocat Rue Fritz Courvoisier 5 427-4

VINS

D'ESPAGNE rouges et blancs, garantis naturels, en fûts de toutes grandeurs, à partir de 35 c. le litre, suivant qualité. Vins fins de Californie. Plant. Bordeaux 80c. le lit. Bourgogne, Muscatel, Porto, Sherry à 1 fr. 15 a bout. — S'ad. à J. Morel, St-Blaise. 18320-1 H-11842-N

Les cors aux pieds, durillons, œils de perdix, disparaissent sûrement et rapidement par l'emploi du

CORRIGIDE BURNAND

si on observe exactement le mode d'emploi.

Ce remède, depuis longtemps connu dans le canton de Neuchâtel et apprécié partout à sa juste valeur, se trouve de nouveau en dépôt dans toutes les pharmacies.

Afin d'éviter les imitations, exiger sur chaque boîte la marque du CYGNE (+ 7744). Le plombage de chaque flacon porte comme garantie :

Schoenen Apotheke, Zurich, Wipkingen.

Dépôt général pour le canton de Neuchâtel: SYNDICAT des PHARMACIENS, Chaux-de-Fonds. 18826-49

Appartements à louer

Rue de la Place-d'Armes, à l'entrée directe du Pont neuf, un bel appartement parqueté, de trois pièces, corridor, au soleil. Disponible dès maintenant ou pour la St Georges prochaine.

Rue de la Demoiselle, près du Collège de l'Abeille, trois appartements de trois pièces, au soleil, dans des maisons d'ordre bien habitées, pour St-Georges prochaine.

Rue de la Charrière, un rez-de-chaussée, servant actuellement pour atelier de menuiserie, à louer pour le 1^{er} Février prochain. Situation favorable pour atelier.

Rue de la Demoiselle, à proximité du Collège industriel, un petit appartement de deux chambres, cuisine, etc., au premier étage.

S'adresser à M. Victor Brunner, rue de la Demoiselle 37. 286-3

MALADIES DES YEUX

Consultations du Dr VERREY, rue Léopold Robert 47, à la CHAUX-DE-FONDS tous les MERCREDI de 3 à 5 heures après midi. 8690-41

CLINIQUE pour traitements et opérations, Route d'Ouchy, LAUSANNE.

Avis aux doreurs

A vendre, pour cause de départ, une machine électrique (dynamo) fonctionnant avec moteur à eau, plus 3 accumulateurs « Harly ». Vu la grande économie de temps, l'outillage conviendrait à un doreur. — Pour les appareils, s'adresser à M. Georges Courvoisier, rue du Marché 1. 18965-2

Broderies, Tapisseries

Ouvrages de fantaisie. Laine, Soie, Coton. Tabliers. Ridicules. Sacs en macramé. — Martha COLELL, rue du Progrès 13, au 2^{me} étage. 18466-1

On cherche

une jeune DEMOISELLE au pair, parlant français, pour un pensionnat allemand très recommandable. Excellente occasion de compléter son instruction et d'apprendre gratuitement l'allemand, l'anglais, la peinture, etc. 220-1

Renseignements seront donnés par M. A. Kocher, négociant, à la Chaux-de-Fonds; ou par Miles Castendyck, Pensionnat, à Kreuznach (Prusse-Rhénane).

avant les désagréments qui sont survenus à M. de Blignac. Tout est donc pour le mieux.

— Oui, répondit Grâce, rien à craindre pour le moment de ce côté. Mais la lettre !... Vous ne me parlez pas de la lettre !

— Ceci est un mystère. On a consciencieusement fouillé Raoul. On lui a même enlevé sa montre, sa bourse, pour faire croire que l'attaque avait le vol pour mobile... Rien.

— Et chez lui, à Paris ? Et dans l'appartement qu'il occupe à Louvenciennes, chez Mme d'Alreimpe ?

— Des fouilles consciencieuses ont été faites. A Paris, par deux fois, la nuit, son appartement, les bagages qu'il y a laissés ont été retournés sens dessus dessous. Il en a été de même à la campagne. J'ai acquis la certitude la plus complète que le précieux papier qui vous cause tant de soucis — il souligna ces mots d'une inflexion de voix railleuse — n'est pas dans ses mains.

— Il l'aurait donc brûlé ?

— C'est possible... Il l'a peut-être confié à un tiers.

— Ce n'est point probable.

— Enfin il ne l'a pas, et M. Henri d'Alreimpe, son allié, son ami, ne l'a pas non plus. Voilà ce que je puis affirmer sur l'honneur.

— Alors, c'est qu'évidemment il l'a détruit.

Cette conviction fit pousser à Grâce Hautrope un soupir de satisfaction profonde. On eût dit qu'on lui enlevait un poids énorme, qui soumettait sa poitrine à une pression douloureuse.

Elle releva orgueilleusement la tête, et une expression de triomphe apparut sur son visage.

On eût dit qu'elle murmurait :

— Maintenant, l'avenir est à moi.

— Vous êtes donc tranquille de ce côté ? lui demanda sir Joë, qui suivait, sans en perdre un seul, tous les jeux de sa physionomie.

— Parfaitement, répliqua-t-elle ; je vous remercie, cousin, de l'adroite façon dont vous vous êtes employé dans cette circonstance. Sans doute, je préférerais tenir le papier entre mes mains et le détruire moi-même. Mais nous avons la certitude que Raoul l'a anéanti, et cela me suffit amplement. Je ne demande rien de plus. Donc, merci encore.

Et avec un geste de reine, elle tendit l'une de ses belles mains à sir Joë, qui la saisit dans ses pattes de crabe et la couvrit de baisers.

— Doucement, cousin, fit-elle bientôt en retirant sa main. Il me semble que la récompense est suffisante et que vous avez d'autres nouvelles à m'apprendre. Et lord Richemond ?

— J'y arrive, répondit-il. De ce côté, je vous l'avoue, je suis fort perplexe, je ne sais pas ce que lord Arthur a dans le ventre. Je croyais qu'il allait me recevoir à Londres comme son fils. Il me priait de quitter Paris pour l'aller rejoindre. Je lui cède. Et je trouve en arrivant lord Richemond glacial ; ma parole d'honneur ! il n'avait pas l'air de m'attendre !... C'est inouï.

Un étrange sourire passa sur les lèvres de la jeune fille.

— Connaissez-vous un certain proverbe turc, cousin ? Je vous engage à le méditer.

— Et que dit ce proverbe ?

— Faites-vous rare, on vous aimera !

Sir Joë dressa l'oreille. Une idée confuse commençait à pénétrer de vive force dans son esprit.

— Vous avez sans doute raison, Grâce ; lord Arthur vous avait également demandé de venir le rejoindre à Londres. Et vous êtes demeurée à Paris ! C'est ce qui fait sans doute que tout le temps de mon séjour auprès de lui, il ne m'a entretenu que de vous, de votre beauté, de votre esprit, de votre supériorité intellectuelle.

— Mais je pense, interrompit-elle avec une froide ironie, que ce sujet ne saurait vous être désagréable ?

— Aucunement, certes. Cependant, je vous avoue que si c'est pour me parler de Mlle Hautrope que lord Arthur m'a prié de venir à Londres, il pouvait tout aussi bien attendre qu'il fût de retour à Paris.

Elle se tut durant un court instant.

— Alors, ce cher lord, reprit-elle, s'est beaucoup trop occupé de mon humble personne ?

— Ne plaisantez pas, ma chère Grâce. C'est-à-dire que lord Richemond serait tombé amoureux de vous, qu'il ne se fût pas comporté autrement.

Un éclair passa dans l'azur de ses yeux.

— Amoureux ! répondit-elle, il ne l'est pas encore. Mais tout cela pourrait fort bien lui arriver.

Un flot de sang monta aux joues de sir Joë. Il se dressa sur ses jambes grêles, lança à Grâce un étincelant regard et se mit à arpenter nerveusement le salon.

L'esclave se révoltait encore contre son maître.

Grâce Hautrope leva la tête, ses traits reprirent une expression menaçante et ce fut avec un impertinent dédain qu'elle reprit :

— Laissez donc ces meubles, mon cher Joë, ces fauteuils ne vous ont rien fait. Et veuillez m'écouter durant l'espace de quelques secondes. Vous avez la mémoire courte, cousin Joë. Un jour, ou plutôt une nuit, vous étiez ici à cette même place... Et nous passions ensemble un traité que je croyais indissoluble... Vous avez oublié mes paroles... Je veux vous les rappeler une à une.

« Oh ! oui, vous disais-je, j'ai fait un rêve ! Je voudrais
 » avoir un être à moi, bien à moi !... fût-il bancal, bossu,
 » boiteux ou borgne !... Que me fait tout cela !... Oui, j'ai
 » rêvé avoir à moi, à mes pieds, un être fort, redoutable,
 » qui vivrait de ma vie, qui lirait à livre ouvert dans mon
 » âme ! qui ferait de moi une créature riche... puissante !
 » la première de toutes, en un mot ! Il ignorera les jalou-
 » sies idiotes ou mesquines, les calculs égoïstes des autres
 » êtres, des êtres inférieurs ! Aux yeux du monde, cet être
 » introuvable, il ne serait rien pour moi ! mais dans mes
 » bras, j'en ferais un dieu !... »

Et alors, cousin Joë, savez-vous ce que vous m'avez répondu ?

« — Grâce ! laissez-moi espérer que je puis être un
 » jour ce bienheureux, et nul sacrifice, nulle douleur ne
 » me coûteront pour acheter ces joies suprêmes ! »

Comme la première fois, Joë Egerton l'écoutait hale- tant, et de grosses gouttes de sueur lui coulaient le long des tempes.

— Pardon, dit-il en balbutiant, pardon !... C'est vrai, j'ai tort. Mais que voulez-vous, Grâce, vous êtes si belle ! Oui, malgré moi, une jalousie féroce...

— Une jalousie ?... vous êtes jaloux ? Ah ! laissez-moi rire un peu, cousin Joë... Vous êtes jaloux de moi ? Ah ! ah ! ah ! c'est du dernier bouffon... Et qui vous a donné le droit d'être jaloux de moi ? Voulez-vous me répondre, je vous prie ? Jaloux de moi... Mais quels sont vos droits, je voudrais le savoir. Quel est celui de nous qui a manqué à sa parole, qui déchire le pacte qu'il a signé ? Allons,

Joë, vous n'êtes pas de taille... mon cher cousin, retirez-vous, vous n'êtes point l'être que j'ai rêvé. Vous n'avez rien de supérieur aux autres hommes.

Il était tombé à genoux, humilié, dompté, et il rampait jusqu'à elle, les yeux hors de la tête, les mains, ses terribles mains tremblantes.

Et c'était un horrible spectacle que celui de ce monsieur, de ce gnôme, aux pieds de cette fille de marbre, qui semblait dans son impassibilité souveraine une statue superbe de mauvais génie, l'image d'un ange déchu.

— Non ! laissez-moi, laissez-moi ! Je vous l'ordonne ! je le veux !

Et elle ajouta en changeant de ton :

— Pauvre sot qui n'a rien compris, rien deviné !

— Grâce, pardon !... c'est la dernière révolte.

— Eh ! non ! j'en ai assez, c'est toujours à recommencer.

— Pardon pour la dernière fois.

— Ah ! fit-elle comme se parlant à elle-même, il n'a rien vu !... Non, pas d'ami, pas d'allié, j'agirai seule !

Il était toujours à genoux, baisant le bas de sa robe.

— Mais, mon pauvre Joë, vous êtes donc aussi sot que les autres, que ceux dont vous gouaillez la naïveté ! Mais je connais *notre* lord Arthur sur le bout des ongles. Je connais à fond cette indécision, cette hésitation perpétuelle ! Tout entier au chagrin qu'il a éprouvé de sa rupture avec M. de Blignac, il vous a prié d'aller le rejoindre à Londres, convaincu que la solitude allait lui être d'un poids très lourd. Ma mère aussi, et moi de même nous devons nous rapprocher de lui dans un instant où il aurait besoin de toutes ses affections. Mais vous n'étiez pas plus tôt à ses côtés qu'il a changé d'avis. Vous croyiez bénévolement que vous vous trouveriez en face d'un homme décidé à vous nommer son fils, à vous adopter, à vous transmettre ses biens, ses titres. Vous vous croyiez déjà lord Richemond, marquis de Roseberry, etc, etc, et alors, dans un rêve, vous vous voyiez tenant d'une main la couronne de marquis, le manteau d'hermine, et dans l'autre les nombreux millions de lord Arthur et déposant le tout à mes pieds ! C'est le rêve du pot au lait, mon cher cousin. C'est tout au plus si lord Richemond a été satisfait de vous revoir. C'est bien simple. Votre vue lui rappelait le violent chagrin qu'il venait de supporter. J'étais bien certaine que les faits devaient se produire de la sorte. Mon Dieu ! qui sait ? Peut-être m'aurait-il prise en grippe si, accompagnée de ma mère, j'étais accourue à Londres, cédant à son désir, à la promesse que je lui avais faite. Savez-vous pourquoi je suis demeurée à Paris, cousin Joë ?

Il s'était relevé, confus, la tête basse, ne perdant pas une de ses paroles.

— Parce que j'étais certaine, ne me rendant pas auprès de lord Richemond, qu'il s'occuperait aussitôt de moi, qu'il ne vous parlerait que de moi. Parce que je ne veux pas, entendez-vous bien, cousin Joë, que la fortune de ce cher lord nous échappe. Parce que je veux que ses millions nous appartiennent. M'avez-vous comprise ?

— Oui, Grâce, répondit-il humblement. Vous êtes plus forte que moi.

— Vous n'êtes point encore aguerri ; mais vous vous y ferez. Oui, Joë, si lord Arthur devient amoureux d'une femme, amour de vieillard qui fera flamber ses jours de vieillesse comme des allumettes, je veux être cette femme. Vous ne pensez pas, je suppose, que je puisse m'éprendre

de lord Arthur ! Pauvre homme ! En m'épousant, s'il m'épouse, ce n'est pas avec Grâce Hautrope, c'est avec la tombe qu'il se marierait.

Tandis qu'elle parlait, sir Joë, tout en se débattant, était maintenu sous le charme.

Au fond, il se disait qu'elle ne se servait de lui que comme d'un instrument, qu'elle se jouait de lui, qu'il était un sot de se laisser rouler ainsi. Mais les désirs fous que lui inspirait cette superbe et altière créature ne lui permettaient plus de voir clair. Il était littéralement affolé.

Elle le tenait hypnotisé sous ses regards étincelants. Oh ! lui qui s'était tant moqué du magnétisme, il en subissait maintenant la puissance. C'est en vain qu'il essayait de regimber, de briser le joug ; elle le ramenait d'un coup d'œil ou d'un geste.

La belle Grâce Hautrope était de la race des dompteuses. Et le monstre qui était rampant à ses pieds ne constituait pas la moindre des victoires.

Tant et si bien qu'après bien des hésitations, des attermoissements, qu'elle devinait, bien qu'en n'en laissant rien paraître, il se rendit pieds et poings liés à merci !

Il irait où elle voudrait et jusqu'où elle voudrait.

Jetons un coup d'œil sur la situation de Mlle Hautrope.

Elle triomphait sur toute la ligne.

La seule preuve de son infamie était détruite par ce sot de M. de Blignac qui avait poussé la générosité jusqu'à s'en défaire. Elle n'avait donc plus rien à craindre de son cousin.

Elle avait en mains sir Joë Egerton qui représentait une force terrible.

Lord Richemond commençait à s'occuper d'elle, tout surpris de ne point la voir accourir à Londres, pour passer la « saison » à ses côtés et profiter du luxe que le riche lord déployait pendant la période élégante qui, comme chacun sait, occupe l'été de la société anglaise.

En résumant ces faits, elle en arrivait à ressentir une grande joie et à se dire qu'elle gagnerait certainement la grande partie qu'elle jouait contre la destinée.

D'une fortune modeste qui pouvait, dans un coin retiré de l'Angleterre ou de la France, lui assurer une existence tranquille et confortable, elle faisait fi. Elle voulait être riche, païresse d'Angleterre !

Elle eût préféré sans doute traverser la vie luxueuse au bras de Raoul de Blignac, parce qu'il était bien fait de sa personne et qu'il possédait toutes les qualités morales et physiques pouvant flatter l'existence d'une femme.

Mais du moment que le crime qui devait lui assurer cette immense fortune avait manqué, elle tournait sa mise d'un autre côté, elle dirigeait son objectif sur le vieillard ; car ce qu'elle entendait acquérir, ce n'était ni une affection, ni un soutien, mais simplement un millionnaire.

Maintenant, cette élucidation que nous croyons nécessaire terminée, revenons à l'entretien du gnôme et de la fille orgueilleuse, lady Hautrope.

— Si vous continuez, cousin Joë, reprit-elle après le silence qu'elle avait employé à le noyer de ses regards endiablés, vous deviendrez réellement un homme fort. Et il le faut être dans la lutte que nous avons à soutenir. Jusqu'à présent les événements ont été contre nous. Mais nous avons trop de cartes dans les doigts pour que cette mauvaise chance nous poursuive longtemps encore.

— D'autant que vous ne savez pas tout, ma chère

Grâce, fit-il en relevant la tête, tout fier de l'importance qu'il allait acquérir aux yeux de cette femme qui ne connaissait que les moyens et les forces pour arriver au but.

— Non seulement je ne sais pas tout, répliqua-t-elle en riant, mais j'avoue même que je ne sais rien. Je vous ai vu pendant tout au plus vingt minutes après l'affaire manquée, comme un trait; vous veniez à partir pour Londres, de telle sorte que, comme vous avez eu le soin de ne point commettre l'imprudance de confier votre narration au papier, ce dont je vous approuve fort, je ne connais que fort peu de chose de votre roman.

— Oui, interrompit Joë Egerton, roman ! C'est bien le roman le plus fantastique, le plus invraisemblable qui se soit jamais noué et déroulé sous la calotte des cieux !

— Ce que vous étiez déjà venu m'apporter, avant l'histoire de Louvenciennes, ne manquait cependant pas d'un certain piquant. Cet Hindou magnétisé se tuant lui-même, ce Vieux de la Montagne, ou plutôt de la pagode, qui tient au fond de ses orbites un tel pouvoir !... tout cela, je le répète, en plein Paris, dans ce siècle de lumière électrique et de progrès, est essentiellement excentrique, et bien fait pour m'intéresser au plus haut point. Car vous le savez, mon cher Joë, votre cousine Grâce n'est point banale, elle sort tout à fait des sentiers battus, elle aime les situations originales.

— Je le sais, et c'est pour cela que je suis certain de vous captiver davantage encore et de vous intéresser à mon histoire.

— C'est fait, je vous le répète, bien que nombre de points restent encore dans l'ombre et que je ne démêle pas grand'chose à ce drame, qui me semble aussi invraisemblable que compliqué.

— Interrogez-moi. Je me ferai un plaisir de vous répondre. Je suis en avance de deux trains sur lord Richmond. Il a dû prendre le train de marée à Douvres et n'entrera à Paris qu'à cinq heures du matin. Nous avons donc encore deux grandes heures devant nous; car vous n'êtes point une faible créature, ma chère Grâce, vous ignorez la fatigue, les besoins de sommeil et vous êtes de ces vaillantes qui regardent les heures consacrées au repos comme du temps absolument perdu.

— Bien vrai, cela, cousin Joë. Tenez, à l'heure actuelle, si lord Arthur ne revenait point, si je n'étais pas ici en tête-à-tête avec vous, voici ce que je ferais. L'orage a cessé, il a rafraîchi l'atmosphère; je ferais réveiller un *lad*, et il me sellerait *Fatma*, ma jument. Je ferais une longue course au Bois, seule, cette nuit même, et je me trouverais parfaitement bien au retour; et alors, après un bain agréable, je pourrais parvenir à dormir deux ou trois heures. Mais revenons au fait. Permettez-moi de vous exposer la situation. Nous avons en face de nous ce cher cousin, M. de Blignac, et cette petite pécore que l'on a si sottement surnommée la Perle Jaune à l'ambassade. Voilà bien tout, n'est-ce pas? Ah! j'allais mettre de côté, comme une quantité négligeable, ce vieux matelot dont vous n'avez pu vous défaire.

C'est bien tout, cette fois? De l'autre côté, vous avez avec vous ces deux ou trois Hindous, qui me semblent être des coquins de fort jolie trempe. Eh bien, le point obscur pour moi est celui-ci: Pourquoi en veulent-ils à mon cher cousin, M. de Blignac? Pourquoi en veulent-ils à cette petite?

En prononçant ces derniers mots, la lèvre de la belle Grâce s'avancait dédaigneusement.

— Enfin, je me demande quel intérêt ces bandits peuvent avoir à vous servir?

La face de sir Joë grimaça un sourire de haute satisfaction.

— Je puis répondre à toutes ces questions, répliqua-t-il en approchant le pouf sur lequel il était assis; je me trouve en mesure de satisfaire amplement votre curiosité. Procédons par ordre, si vous le voulez bien. Je commence par ce cher Raoul: naturellement, à tout seigneur tout honneur. Les Hindous veulent sa mort parce qu'il a osé lever les yeux sur la Perle Jaune. Et rien ne leur coûtera pour arriver à leurs fins. A l'heure qu'il est, mon cousin Raoul aurait passé de vie à trépas d'une façon tellement bien machinée qu'elle paraîtrait toute naturelle, que je ne serais pas le moins du monde surpris.

Grâce Hautrope devint pensive.

— Que dites-vous donc, Joë? demanda-t-elle. Qu'entendez-vous par ces mots: « A osé lever les yeux »? Raoul.. Ah ça! mais ce serait l'arche sainte que cette petite?

— Non pas l'arche sainte, mais une arche sainte. Raoul aime cette enfant, cette petite, comme vous l'appellez, et qui est, il faut bien le reconnaître, une merveilleuse créature.

— Ah!...

Cette exclamation tomba des lèvres de la belle Grâce d'une façon glaciale.

Sir Egerton l'attribua à la jalousie instinctive que toutes les femmes d'une altière beauté ressentent en entendant louer la beauté d'une de leurs semblables.

— Donc, reprit sir Joë, M. de Blignac s'est épris d'une passion féroce pour Maya-Niama. C'est le nom de son idole. Et ça lui coûtera la vie.

— Un caprice sans conséquence, je suppose. En tout cas il n'a pas la prétention de l'épouser.

— Mais je vous demande bien pardon.

— L'épouser! il commettrait une folie pareille! une mésalliance, une indignité! Pis que cela! Un gentleman épouser une... femme jaune, d'une autre race que la sienne! Une Hindoue! une paria! peut-être une créature abjecte recueillie par charité, par ces Français qui, sans souci de leur dignité, ne savent commettre que les mille sottises!

Tout en parlant, elle s'animait; l'orgueil, la morgue britannique s'agitaient en elle et la mettaient en proie à une indignation furieuse.

Et elle avait failli épouser M. de Blignac! Comprendrait-on cela!

— Je vous demande pardon, ma chère cousine, répliqua sir Joë, qui suivait avec un malin plaisir les phases par lesquelles passait la colère de Mlle Hautrope, je vous demande bien pardon, mais vous vous méprenez étrangement sur le compte de la petite personne. Elle n'est nullement de caste indigne. C'est une jaune, il est vrai, bien que son teint soit à peine doré, à peine coloré, ce qui indique qu'elle appartient à la classe aristocratique des brahmanes, qui se fait remarquer par le sang mieux que moi par la teinte presque blanche de la peau.

(A suivre.)

LA LECTURE DES FAMILLES

FEUILLETON

— DE —

L'IMPARTIAL

JOURNAL QUOTIDIEN ET FEUILLE D'ANNONCES, PARAISSANT A LA CHAUX-DE-FONDS

Prix d'abonnement: Un an, fr. 10; six mois, fr. 5⁵⁰; trois mois, fr. 3.

La Princesse Maya-Niama

PAR

GEORGES PRADEL

Le pêne, consciencieusement huilé, tourne sans effort, et par l'entrebâillement, une ombre se glisse furtivement. C'est sir Joë Egerton, retour de Londres.

— Venez, lui dit Grâce après avoir refermé la poterne.

Et le précédant, elle le conduit dans ce petit salon qui donne de plain pied sur le parc.

— Ma foi, s'écria sir Joë en se jetant sur un fauteuil et en laissant échapper l'aigre ricanement qui lui était habituel, me voici auprès de vous, ma chère Grâce, et je n'en suis pas fâché. Vrai, je ne suis plus fait pour vivre loin de vous... Cette absence m'a coûté plus que vous ne sauriez croire. Enfin me voici, je vous vois, je suis amplement payé de toutes mes peines. Et cette façon romanesque de vous retrouver, cette entrée furtive par une porte dérobée... tout y est. On jurerait presque un rendez-vous d'amour.

Tandis qu'il parlait, Grâce tenait ses grands yeux bleus fixés sur lui.

— Un rendez-vous d'amour! Mais est-ce donc que vous n'éprouveriez plus d'amour pour moi, mon cousin?

Sa physionomie changea. L'expression railleuse disparut pour faire place à une contraction nerveuse qui exprimait la douleur et en même temps une sorte de rage.

— Amoureux!... oui, oui, Grâce!... Je sais que vous n'avez point oublié notre entretien! Vous savez aussi que c'est une passion féroce qui s'est emparée de mon cœur!... Mais je n'ai pas fait assez sans doute.

Il y eut un moment de silence.

— Ne reparlons pas d'amour, si vous le voulez bien. Ne me regardez pas ainsi, Grâce! vous me feriez perdre la tête. Et j'ai besoin de toute ma pauvre cervelle pour les choses importantes que j'ai à vous communiquer.

— C'est donc bien grave? fit-elle à son tour.

— Excessivement grave. Mais la partie que nous jouons, quelque dangereuse qu'elle puisse être, nous ne pouvons manquer de la gagner, car réellement nous avons trop d'atouts dans notre jeu.

— Jusqu'à présent, cependant, reprit-elle en secouant la tête, nous avons été indignement battus, et rien ne

nous a réussi. Cette lettre... cette lettre que je veux ravoir! Cette lettre écrite dans un moment de folie... je dirai plus, de sottise... Vous m'avez avoué que M. de Balignac ne la portait pas sur lui, lorsqu'il a été... arrêté dans le bois de Louvenciennes.

Joë Egerton courba la tête en homme avouant sa défaite.

— J'étais tellement pressé de partir pour Londres, car je me doutais bien que certains soupçons se porteraient sur moi, que je n'ai pu vous fournir des détails précis sur l'aventure. Je vins ici, quelques instants avant de prendre le chemin de fer, et je vous rendis simplement compte de ce qui s'était passé. Ce cher Raoul n'avait point le papier sur lui. Je crois qu'il aurait passé un vilain quart d'heure si cet animal, cet ours mal léché que toujours il traîne à sa suite, n'était venu à son aide. J'avais pourtant pris toutes les précautions pour mettre à l'écart ce dérangeant et encombrant personnage. Mais l'homme propose et les dieux disposent. Il faut croire que jusqu'à présent ils sont favorables à ce cher cousin!

— La veine n'a jamais qu'un temps, interrompit sentencieusement Grâce.

— Vous avez raison; aussi je suis bien certain que nous prendrons notre revanche. Mais je mets de côté pour l'instant cet excellent Raoul, et je me permets, durant quelques secondes, de vous entretenir de votre humble serviteur. Bien m'en a pris de ne point séjourner à Paris après l'affaire de Louvenciennes et de n'avoir avec vous qu'une entrevue de quelques minutes, afin de pouvoir prendre le train de la marée.

— On vous a suivi? demanda Mlle Hautrope avec anxiété.

— Non, non, ce n'est pas si grave que cela... D'autant que nos ennemis sont d'une naïveté sans bornes et ne me paraissent réellement pas de taille à lutter avec nous. Balignac, vous le savez, est chez ses créoles qu'il a retrouvés au bal de l'ambassade d'Angleterre. Il est assez malade, paraît-il, et durant les loisirs que lui procure cette immobilité forcée, il est évident qu'ils ont causé, que leurs soupçons se sont portés sur moi. Enfin, que vous dirai-je? c'est sot au possible, ce M. d'Alreimpe qui se fait le champion de notre cher cousin, a voulu savoir où j'étais, si je me trouvais réellement à Londres... Il a été bien servi et bien renseigné! C'est plaisir de rouler les gens vertueux et simples! Le commissionnaire dont il s'est servi était aux ordres de certains amis à moi dont je vous parlerai tout à l'heure et qui font de la bonne besogne! Ni naïveté, ni préjugés, ceux-là, par exemple. Enfin, les amis de M. de Balignac et Raoul lui-même sont à cette heure convaincus que j'avais déjà quitté Paris

Appartements à louer

A louer pour la **Saint-Georges 1897**, à des prix très avantageux, un **magnifique rez-de-chaussée** de 3 pièces à 2 fenêtres, cuisine et dépendances, avec droit au jardin, et situé dans la petite villa au boulevard de la Capitaine 1 b. 503-3

De suite ou pour plus tard, à des prix très avantageux, un **premier étage** avec balcon, 3 pièces et dépendances; — **deuxième étage** de 3 pièces et dépendances; — **deux sous-sol** de 2 pièces et dépendances, situés boulevard de la Capitaine 1 e.

S'adresser au bureau de M. Jean Crivelli, architecte, Demoiselle 90.

BRASSERIE de la MÉTROPOLE

Mardi 12 Janvier 1897 à 8 h. précises du soir, **GRANDE REPRÉSENTATION de bienfaisance**

donnée au bénéfice des **PAUVRES de La Chaix-de-Fonds** par tous les **ARTISTES DE CONCERT** se trouvant dans notre ville.

- Miss Louisa, élève de Buffalo Bills.
- Mme De Kasine, cantatrice.
- Mme Verdhy, cantatrice.
- M. De Kasine, pianiste, duettiste.
- M. Verdhy, pianiste, duettiste.
- M. Marly, comique.
- M. René Renfer, ténor léger.
- M. Rubelly, athlète. 506-2
- M. L. Canetti, antidipiste
- M. V. Canetti, gymnaste.
- M. Emilio, jongleur
- M. Andriano, clown musical.
- M. F. Wetzel, roi des Guignols.
- M. Kämpf, pianiste.
- M. Kiefer, pianiste.

La Sérénade du Pavé chantée par 15 artistes.

Entrée 30 cent. Entrée 30 cent.

La perception des entrées sera faite sous le contrôle d'un employé de la commune.

Bal Masqué

du **CAFÉ PARISIEN** le Samedi 23 Janvier 1897

Dès Vendredi 15 courant, mise en location dans un local spécial de l'établissement d'un grand choix de **Costumes** riches et simples pour dames et messieurs. Prix modérés. 501-3

La bienveillance et un ordre parfait sont assurés d'avance à tous les participants. **QU'ON SE LE DISE!**

MAISONS A VENDRE

A vendre plusieurs petites maisons de rapport, à des conditions favorables. — S'adresser au bureau de M. Jean Crivelli, architecte, rue de la Demoiselle 90. 477-3

MARIAGE

Veuf de toute honorabilité, ayant petit capital, désire faire la connaissance de demoiselle ou veuve, de 40 à 50 ans, commerçante ou ayant une bonne instruction. La plus grande discrétion est assurée. Il ne sera répondu qu'aux offres sérieuses. — Prière de déposer offres sous chiffres **B. A. 475**, au bureau de l'IMPARTIAL. 475-3

CAFÉ

On demande à louer un grand café restaurant dans la localité, sans reprise de marchandise. — S'adresser rue du Collège 7, à la pension.

A la même adresse, on demande à acheter des tables d'occasion. 476-3

Démonteur-remonteur capable et soigneux cherche du travail à domicile, dans les genres 12 lig., ou place dans un bon comptoir de la localité. — S'adresser rue du Nord 151, au rez-de-chaussée, à gauche. 504-3

Finisseuse. Une bonne finisseuse de boîtes or et argent demande à se placer de suite. — S'adresser rue du Progrès 81, au 1er étage. 468-3

Acheveur. Bon acheveur de boîtes or, travaillant tout titre et tout genre: gouttes, charnières, Louis XV, etc., demande place. — Adresser les offres par écrit sous initiales **J. M. 510**, au bureau de l'IMPARTIAL. 510-3

Planteur. Un bon planteur pourrait entreprendre encore quelques cartons par semaine de genre Roskopf. — S'adr. au bureau de l'IMPARTIAL. 507-3

Sommelière. Une bonne fille cherche place de suite pour servir dans un café; à défaut, comme femme de chambre. — S'adr. chez Mme Studler-Weber, Boulevard de la Capitaine 5. 486-3

Un jeune homme âgé de 16 ans, parlant français et allemand, demande une place dans un commerce quelconque où il pourrait s'aider au bureau, ainsi qu'aux travaux du commerce. — S'adresser chez M. L. Dubois, rue des Granges 14. 479-3

Démonteur. Un démonteur de toute moralité, pour la pièce 10, 11 et 12 lig., demande place stable dans une maison sérieuse. — S'adresser, sous chiffre **C. C. 335**, au bureau de l'IMPARTIAL. 335-2

Remonteur. Un bon remonteur, ayant l'habitude de la petite pièce 7 à 10 lig., cherche de l'occupation à domicile; à défaut, entreprendrait des terminages en petites pièces bon courant. — S'adresser rue de la Ronde 28, au 2me étage, à gauche. 356-2

Chauffeur-mécanicien. Jeune homme, 26 ans, de toute moralité, capable et robuste, pouvant conduire et entretenir les machines d'une usine, cherche place. — S'adresser, sous chiffres **C. M. 328**, au Bureau de l'IMPARTIAL. 328-2

Apprenti. On désire placer un jeune garçon ayant déjà travaillé au démontage pour apprendre à repasser et remonter; logé et nourri ou non chez ses patrons. — S'adr. rue du Progrès 115, au rez-de-chaussée. 368-2

Remonteur. On demande des remontages, petites pièces soignées, ancre et cylindre. — S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL. A la même adresse, on entreprendrait des débris soignés et ordinaires. 491-3

Remonteur. On demande de suite un bon remonteur pour grandes pièces ancre. — S'adresser à M. Ami Mairat, rue des Ferreaux 29. 503-3

Assujetti. On demande de suite un assujetti emboîteur ou à défaut un apprenti. — S'adresser rue des Terreaux 8. 464-3

Polisseuse. On demande au plus vite une ouvrière polisseuse de boîtes or ou une assujettie; travail suivi. — S'adr. au bureau de l'IMPARTIAL. 489-3

Polisseuse. Une polisseuse de fonds ou cuvettes ou trouverait à se placer de suite ou dans la quinzaine. — S'adresser rue de la Serre 91. 525-3

Doreuse. On demande une ouvrière doreuse. — S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL. 509-3

Sommelière. On demande de suite, dans une grande brasserie, une sommelière de toute moralité et connaissant bien le service. 490-3 — S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL

Apprentie. On demande une apprentie repasseuse en lingère, nourrie et logée chez ses parents. — S'adresser à Mlle Chopard, rue du Progrès 71, au 2me étage. 465-3

Commissionnaire. On demande un jeune garçon ou une jeune fille pour faire les commissions entre les heures d'école. — S'adr. rue de la Paix 53 bis, au premier étage. 493-3

Servante. On demande pour la fin de janvier ou de suite une fille pouvant donner de bonnes références. — S'adr. rue Léopold-Robert 57, au premier étage. 492-3

Commissionnaire. Dans un comptoir, on demande une jeune fille pour faire les commissions. — S'adr. chez M. J.-H. Jeanneret, rue Léopold-Robert 46. 488-3

Commissionnaire. On demande un garçon de 14 à 16 ans, ayant déjà travaillé dans un atelier de graveurs. Certificats exigés. — S'adr. rue du Progrès 15, au 3me étage. 485-3

Commissionnaire. On demande un garçon pour faire les commissions entre les heures d'école, ainsi que des **apprenties lingères**. — S'adr. chez M. Jules Ullmann, chemisier. 483-3

Apprentie. Une jeune fille pourrait entrer de suite comme apprentie lingère. Apprentissage sérieux; on enseigne la coupe. — S'adresser à Mlle Melly, lingère, rue du Puits 19. 472-3

Jeune homme. On demande de suite un jeune homme pour faire les commissions et aider à l'atelier. — S'adr. au bureau de l'IMPARTIAL. 496-3

Servante. On demande de suite une bonne servante parlant allemand, sachant cuisiner et tenir un ménage soigné. — S'adresser au café de l'Arsenal. 478-3

Commissionnaire. On demande une jeune fille honnête, libérée des écoles, pour faire les commissions et aider au ménage. — S'adresser au comptoir rue de la Serre 12. 519-3

Servante. On demande de suite une bonne servante sachant cuire et faisant tous les travaux d'un ménage. — S'adr. rue de l'Envers 34, au 2me étage à droite. 512-3

Servante. On demande une fille robuste et honnête pour faire les travaux d'un ménage. — S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL. 511-3

Doreuse. On demande une bonne ouvrière doreuse de roues, bien au courant de la partie; à défaut, on prendrait une jeune fille libérée des écoles comme apprentie. — S'adresser à Mme Besse-L'Éplattenier, Côte 21, Le Locle. 343-4

Mancuyres. On demande de suite et pour travailler dans une carrière à des travaux de terrassements, plusieurs bons mancuyres. 123-3 — S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL

Ancre. Plusieurs bons ouvriers garde-nisseurs d'ancre sont demandés de suite à la Fabrique d'assortiments Ch.-Al. Perret, la Chaix-de-Fonds. 351-2

Polisseuses. Aux ateliers de polissages et finissages de boîtes de Mme Nicolet-Juillierat, rue du Rocher 20, on demande de bonnes polisseuses et aviseuses pour l'argent et le métal. Entrée de suite ou dans la quinzaine. 350-2

Doreur. On demande de suite ou dans la quinzaine, un bon ouvrier doreur, ainsi qu'une ouvrière doreuse sachant adoucir et cimenter les roues. — S'adresser chez M. Laubscher, rue des Terreaux 18. 349-2

Remonteurs. Un ou deux bons remonteurs pour la pièce 12 lig., trouveraient occupation de suite au comptoir Henri DuBois, rue du Manège 11, maison de la Crèche. 294-2

Servante. On demande une bonne servante sachant cuire et connaissant tous les travaux d'un ménage; plus une **jeune fille** pour aider. 337-2 — S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL

Un jeune homme libéré des écoles, et demandé pour entrer de suite. Il sera logé et nourri chez son maître. — S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL. 329-2

Apprenties. Une ou deux jeunes filles pourraient entrer de suite comme apprenties à la Fabrique de spirales Vve de J. Huguenin-Girard. S'adresser au bureau, rue St-Pierre 20. 334-2

Jeune fille. On demande pour entrer de suite une jeune fille pour aider au ménage. — S'adresser chez Mue Bopp, rue Léopold Robert 25, au 2me étage. 323-2

Apprentie. On demande au plus vite une apprentie polisseuse ou finisseuse de boîtes or. — S'adresser à M. Perret, rue de la Demoiselle 14. 347-2

Apprentie. Une jeune fille aurait l'occasion de se placer avantageusement pour apprendre l'état de **tailleuse**. — S'adresser rue Léopold-Robert 19 au 1er étage. 319-2

Commissionnaire. On demande de suite une jeune fille libérée des écoles et de toute moralité comme commissionnaire. — S'adresser rue Léopold Robert 14, au 3me étage. 355-2

Servante. On demande de suite une bonne fille sachant cuire et connaissant tous les travaux d'un ménage soigné. Bon gage. — S'adresser rue Léopold-Robert 46, au 2me étage, à droite. 348-2

Femme de chambre. On demande pour le 1er février une femme de chambre sachant bien laver et repasser. — S'adr. rue Léopold-Robert 66, au 1er étage. 29-2

Appartement. A louer pour Saint-Georges 1897 un appartement de 3 chambres, cuisine et dépendances, bien situé au soleil; une chambre est entièrement indépendante. — S'adr. rue de la Charrière 6, au 1er étage. 508-3

Appartements. A louer pour St-Georges 1897, deux beaux logements de 2 chambres, alcôve et dépendances, bien exposés au soleil et dans une maison d'ordre. — S'adresser rue du Doubs 113, au 1er étage. 500-3

Appartement. A louer de suite ou pour époque à convenir un appartement de 3 pièces rue de la Charrière 4, au soleil levant; prix, 500 fr. l'an, eau comprise. — S'adr. à M. Alphonse Benoit, rue de la Charrière 1. 518-10

Appartement. A louer pour St-Georges proche, rue Léopold-Robert 7, au centre des affaires, un appartement de 3 pièces, au soleil levant; prix, 500 francs l'an. — S'adr. à M. Alphonse Benoit, rue de la Charrière 1. 517-10

Magasin. Pour St-Georges 1897, à louer un magasin avec arrière-magasin et dépendances. Situation centrale. Prix avantageux. — S'adr. chez M. Jules Ullmann, chemisier. 484-3

Chambre à louer, indépendante, bien meublée, au soleil, chauffée et au 1er étage. Prix 16 fr. par mois. — S'adresser au Magasin de Modes, rue Léopold-Robert 41. 466-3

Chambre. A louer de suite une chambre meublée. — S'adresser rue du Progrès 103A, au rez-de-chaussée, à gauche. A la même adresse, on se recommande pour des raccommodages et tricotages. 482-3

Chambre. A louer une grande chambre meublée; de préférence à un monsieur travaillant dehors et de toute moralité. — S'adresser rue du Progrès 3, au rez-de-chaussée, à gauche. 499-3

Chambre. Une jolie chambre est à louer à la rue de la Demoiselle 118, au 1er étage. 498-3

Chambre. A louer de suite à un monsieur travaillant tout à fait dehors, une chambre indépendante et au soleil. — S'adresser rue du Parc 19, au 2me étage. 529-3

Chambre. A louer, Place Jaquet-Droz, une jolie chambre meublée, indépendante et au soleil, à un monsieur travaillant dehors. 528-3 — S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Chambre. A louer de suite une chambre meublée, à un monsieur honnête, solvable et travaillant dehors. — S'adresser chez M. Ch. Siegfried, rue de la Place d'Armes 20A. 527-3

Chambre. A remettre de suite une grande chambre meublée ou non. — S'adresser rue de la Demoiselle 133, au 1er étage. 526-3

On offre la couche à un monsieur travaillant dehors. — S'adr. rue de la Demoiselle 131, au rez-de-chaussée. A la même adresse, à vendre une **couleuse**. 523-3

Chambre. On offre à partager une chambre avec un jeune homme. — S'adr. rue du Puits 29, au 2me étage, à droite. 516-3

Pignon. A louer, pour cas imprévu, de suite ou pour époque à convenir, un pignon de 2 pièces, dont une à 2 fenêtres, bien exposé au soleil. Prix, 30 fr. — S'adr. à M. Alfred Guyot, géant, rue du Parc 75. 369-2

Pignon. A louer dès à présent, aux abords du village, un joli petit pignon de deux pièces et dépendances, ayant eau installée et grand jardin potager. Prix 25 fr. — S'adr. rue Léopold-Robert 55, au rez-de-chaussée. 291-2

Chambre. A louer pour le 15 courant, une belle chambre indépendante et non meublée, au soleil. — S'adr. rue du Progrès 4, au 2me étage. 345-2

Chambre. A remettre une chambre meublée, à 2 fenêtres, à une ou deux personnes de moralité; elle peut servir pour atelier. — S'adresser rue des Fleurs 5, au rez-de-chaussée. 344-2

Chambre. A louer une belle grande chambre non meublée. — S'adresser rue de la Demoiselle 9, au Magasin. 352-2

Logement. A louer pour le 5 février, ou époque à convenir, un logement de 3 ou 4 pièces. — S'adresser rue de la Demoiselle 126, à la Boulangerie. 214-3*

Pignon. A louer de suite ou plus tard un pignon composé de 3 pièces, corridor et dépendances. — S'adresser rue de la Promenade 19, au 1er étage. 225-3*

Appartement. Pour cas imprévu, à louer de suite ou pour Saint-Georges un joli logement de 3 chambres, alcôve et dépendances, situé au centre de la ville. — S'adresser au magasin de bijouterie E. Richard Barbezat rue Léopold Robert 25. 284-3*

Chambre. A louer rue Léopold Robert 41, au 2me étage, à gauche, une jolie chambre meublée à un monsieur de toute moralité et travaillant dehors. 184-3*

On demande à louer pour St-Georges 1897 un beau logement de 4 pièces, dont 1 à 3 fenêtres, si possible indépendante. — S'adresser rue de la Paix 65, au 2me étage, à droite. A la même adresse, on louerait un logement de trois pièces, bien exposées au soleil. 533-3

Un jeune ménage demande à louer pour St-Georges, un appartement de 3 pièces, corridor et dépendances, exposé au soleil et dans une maison d'ordre. — S'adresser à Mlle Melly, rue du Puits 19. 471-3

Une ou deux **chambres** non meublées, situées au centre du village et au rez-de-chaussée, sont demandées pour bureau. — Offres sous **J. S. H.** Poste restante. 470-3

On demande à louer pour St-Georges un joli appartement de 2 pièces avec alcôve, situé dans une maison d'ordre et si possible à la rue du Doubs ou rue du Stand. 520-3 — S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL

On demande à louer un appartement de 3 à 4 pièces bien au soleil, situé dans le haut de la ville. — S'adresser rue Léopold Robert n° 57, au 1er étage. 359-2

Une demoiselle de toute moralité cherche à louer une chambre meublée, chez des personnes d'ordre. — S'adresser rue de la Demoiselle 14, au 2me étage, à droite. 358-2

Un jeune homme demande pension et chambre dans une famille bourgeoise. — Offres, en indiquant le prix, sous **C. G. D. 367**, au bureau de l'IMPARTIAL. 367-2

On demande à acheter 1 POTAGER usagé mais en bon état, de préférence avec grille. — S'adresser rue de la Demoiselle 45, au 3me étage, à gauche. 463-3

On demande à acheter de rencontre un BALANCIER. — S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL. 469-3

A vendre une zither-harpe très peu usagée, avec trois cahiers; prix 15 fr. — S'adresser rue du Collège 6. 581-3

Chien. A vendre, à bas prix, un chien race Roquet; ainsi que plusieurs cages d'oiseaux. — S'adresser rue de la Charrière 21, au 2me étage, à gauche. 532-3

Oiseaux. A vendre un grand choix de canaris mâles et femelles, à très bas prix. — S'adresser rue du Puits 20, au 2me étage. 530-3

Meubles. A vendre plusieurs lits en fer, pliants, à 2 places et complets plus des objets de ménage. — S'adr. rue du Premier-Mars 15, au magasin. 523-3

A vendre 1 lit complet, 1 campé, 1 casier, une table à ouvrage, une table anglaise. — S'adr. rue la Demoiselle 101, au 2me étage. 521-3

A vendre un bel établi avec 25 tiroirs et burin-fixe allant sur l'établi et sa roue avec renvoi pouvant servir pour toutes sortes de travaux ou pour sertisseur de châtions. — S'adresser au Café de Tempérance, rue Saint-Pierre 2. 515-3

A vendre une belle paire de bottes presque neuves et des patins pour poussette à 4 roues. — S'adresser rue du Progrès 41, au 1er étage. 357-2

A vendre faute de place ou en échangeant gerait contre des montres, un tour aux vis et carrés avec roue en fer, établi et outils, un bon fourneau de fer à grille, une balance à peser l'or avec lanterne. — S'adresser rue de la Serre 79, au magasin. 274-11

Perdu ou remis à faux, une boîte de carrés, n° 43,328. — Prière de la rapporter, contre récompense, au comptoir Ingold & Schüpfer, rue de l'Envers n° 26. 467-3

Dimanche 3 janvier, à l'hôtel Bellevue aux Geneveys-sur-Cofrane, on a mis par mégarde dans une poche de manteau un bracelet en argent. — La personne qui s'en trouve possesseur, est priée de le remettre à l'hôtel sus nommé, contre récompense. 497-3

Perdu depuis la rue Alexis Marie-Piaget au Temple Français, en passant par la rue du Premier-Mars, une petite montre oxydée, avec la chaîne. — Prière de la rapporter, contre récompense, chez Mme Ducommun, rue Alexis-Marie-Piaget 31. 536-3

Perdu Samedi soir, en sortant de la boucherie Landry, un portemonnaie contenant deux pièces de cinq francs et de la petite monnaie. — Le rapporteur, contre récompense au Bureau de l'IMPARTIAL. 524-3

Perdu ou remis à faux, six carrures argent portant le numéro 132863. Prière de les remettre au Bureau de l'IMPARTIAL. 534-3

Perdu depuis la rue Jaquet-Droz à la rue de la Balance, un paquet de tasseaux pour tour à arrondir. — Le rapporteur, contre récompense, rue de la Ronde 24, au rez-de-chaussée. 395-2

Perdu ou remis à faux, 11 carrures argent, 19 lignes, et 11 fonds argent n° 49 à 54 et n° 55, 56, 58, 59, 60. Les rapporter contre récompense, au bureau de l'IMPARTIAL. 457-2

J'ai attendu l'Eternel, mon âme l'a attendu, et j'ai eu mon espérance en lui. Ps. CXXX, 5.

Monsieur Reynold Jacot-Sémon et ses enfants, Achille et Walther, Madame et Monsieur Marcel Girardin et leurs enfants, à La Chaix-de-Fonds, Monsieur et Madame Armand Sémon-Gut et leurs enfants, à La Ferrière, Madame et Monsieur Louis Carlini Girardin et leurs enfants, à La Chaix-de-Fonds, Monsieur et Madame Girardin-Bandelier, Monsieur Fernand Girardin, Madame veuve de Reynold Jacot, Monsieur et Madame Alcide Lemon-Jacot, à La Cybourg, Monsieur Oscar Jacot, à Bienne, Monsieur et Madame Paul Jeanneret-Jacot, au Kansas (Amérique), Monsieur et Madame Rodolphe Nydegger-Jacot et leurs enfants, aux Joux-Derrière, ainsi que les familles Jacot, au Kansas, Vautravers-Jacot, au Kansas, et Junod-Jacot, au Kansas, font part à leurs amis et connaissances de la perte irréparable qu'ils viennent de faire en la personne de leur chère et bien aimée épouse, mère, sœur, belle sœur, tante et parente

Madame Emma-Adèle JACOT-SÉMON que Dieu a enlevée à leur affection, à l'âge de 51 ans 3 mois, après une longue et douloureuse maladie.

Les Reprises, le 11 Janvier 1897. L'enterrement, auquel ils sont priés d'assister, aura lieu à LA CHAUX-DE-FONDS, Mercredi 13 courant, à 1 h. après-midi.

Domicile mortuaire: Reprises 17. Départ à midi.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part. 505-2

Laissez venir à moi les petits enfants et ne les empêchez point, car le royaume des cieux est pour ceux qui leur ressemblent. Matthieu XIX, 14.

Monsieur et Madame Emile Schneider-Benoit et leur fille Suzanne, ainsi que leurs familles, ont la grande douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la perte sensible de leur bien aimé fils, petit-fils, frère, neveu et cousin,

WILLY, qu'il a plu à Dieu de reprendre à Lui dimanche, à 8 h. du matin, après de longues souffrances.

La Chaix-de-Fonds, le 10 janvier 1897. **Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.** 487-1

Monsieur et Madame Jacob Pieren, Mademoiselle Emma Pieren et son fiancé Monsieur Charles Sontag, Mademoiselle Marie Pieren et son fiancé Monsieur Jean Schweizer, Monsieur Emile Pieren, Mademoiselle Cécile Pieren, Mademoiselle Pauline Pieren, Madame veuve Pieren, ainsi que les familles Trachsel, Suter, Müller, Aelig, Josi, Hatt, Flück et Zarli, font part à leurs amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de leur chère fille, sœur, nièce et cousine,

Mademoiselle Louise PIÉREN, que Dieu a rappelée à Lui dimanche, dans sa 20me année, après une longue et pénible maladie.

La Chaix-de-Fonds, le 11 janvier 1897. L'enterrement, auquel ils sont priés d'assister, aura lieu mardi 12 courant, à 1 heure après-midi.

Domicile mortuaire, rue de la Demoiselle 98. Une urne funéraire sera déposée devant la maison mortuaire.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part. 513-1

Messieurs les membres actifs, passifs et honoraires du **Chœur mixte de l'Eglise allemande** sont priés d'assister mardi 12 courant, à 1 h. après-midi, au convoi funèbre de leur ancienne membre actif Mademoiselle Louise Pieren. 514-1

Le Comité.

COLLÈGE DE LA CHAUX-DE-FONDS

CONFÉRENCE PUBLIQUE

Mardi 12 Janvier 1897, à 8 1/2 h. du soir, à l'Amphithéâtre: 381-1
De la situation des femmes dans notre pays, par M. Ed. CLERC, directeur.

BRASSERIE de la SERRE
(Ancienne Brasserie Hauer).

Escargots renommés



à la BOURGUIGNONNE servis chaque jour et à toute heure.

Tous les jours, 15780-19
CHOUROUTE
avec Charcuterie assortie.

Tous les Mercredis, dès 7 1/2 heures,
TRIPES à la mode de Caen
Se recommande, G. Laubscher.

RESTAURANT STUCKY
près de la GARE.

Tous les jours 14041-32
- Choucroute -
avec viande de porc assortie.

VÉRITABLES
Saucisses de Francfort et Wienerli
avec MEERRETTIG

Soupe aux pois
On sert pour emporter.

HORLOGERIE. Visiteur-acheteur désire entrer en relations avec fabricant pour le terminage de la montre en recevant échappements et boîtes. — S'adresser sous J. C. 47, au bureau de l'IMPARTIAL.

Vente d'une maison d'habitation.

L'hoirie de M. BOREL offre à vendre sa maison rue D. JeanRichard 9, au centre des affaires, à proximité immédiate de l'hôtel des Postes. Immeuble en bon état d'entretien. Revenu avantageux. Facilités de paiement.
S'adresser en l'Étude du notaire Charles Barbier, à la Chaux-de-Fonds. 255-5

Ponts-de-Martel

A louer pour le 23 Avril prochain la maison appartenant à l'héritier de M. ALBERT MONARD, comprenant:
1. Un vaste local au rez-de-chaussée, occupé jusqu'à présent par un magasin d'épicerie et mercerie, arrière-magasin, cave et chambres de réserve, ainsi qu'une seconde pièce moins grande, séparée par un corridor et utilisée comme magasin de verrerie et poterie. H 179-N
2. Un grand appartement au 1er étage, composé de 6 chambres, dont 3 spacieuses situées au midi, avec cuisine, cave et chambres hautes.
3. Un bel appartement au 2me étage, de construction récente et soignée, distribué à peu près comme le précédent, avec mêmes dépendances.
Ces deux logements ont droit à la lessiverie derrière la maison et à la citerne qui s'y trouve, ainsi qu'à une portion de jardin, à proximité.
En cas de convenance, on serait disposé à céder tout l'agencement des magasins, banques, corps de tiroirs, vitrines, nombreux tablars, caisse à huile, balances, poids, etc., et à louer une grande cave située dans un bâtiment voisin. La situation très favorable de cet immeuble, avec issues de trois côtés, au contour de la principale rue du village, le rend particulièrement propre à l'établissement d'un commerce quelconque.
S'adresser pour les conditions et visiter les logements, au tuteur de René Monard, M. CH. CHAPUIS, pharmacien, aux Ponts-de-Martel. 341-5

FIN DE SAISON

Tous les **CHAPEAUX** encore en magasin seront vendus avec un fort rabais. 2291-16
Pour Soirées
Fleurs — Parures
Gants — Eventails
Dentelles — Rubans
Cygne — Balayouse
Châles — Echarpes
AU
BAZAR NEUCHÂTELOIS
Modes **CORSETS** Mercerie
Escompte 3%

Temple Français SOCIÉTÉ DE MUSIQUE (V^e ANNÉE) 2^d Concert d'Abonnement
SAMEDI 16 JANVIER
à 8 1/2 h. du soir, Portes à 7 1/2 h.
avec le concours de

M. Warmbrodt

L'Orchestre de Berne M^{me} BONADE l'Union Chorale

PRIX DES PLACES: Galeries, 4 et 3 fr. Amphithéâtre de face, 2 fr. 50. Amphithéâtre de côté, 1 fr. 50. Parterre, 1 franc.
Vente: Membres des deux Sociétés: Jeudi 14. — Public dès Vendredi. — Billets: M. Léop. Beck.
RÉPÉTITION: 1 heure. — Sociétaires: La Carte. — Public: 1 franc. — Entrée: Porte de la Tour. 382-3

Comptable ou Voyageur

Un jeune homme intelligent, sachant à fond les langues française et allemande et quelque peu la langue italienne, connaît complètement la tenue des livres, les travaux de bureau et de magasin et fait des voyages de commerce, cherche un emploi au plus vite. Certificats et références à disposition. 462-3
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Associé est demandé pour monter une fabrique de pierres, sertissages, chatons, tailleuses de pierres. Procédé unique et nouveau. Rapport immense. Pas besoin d'être de la partie. Apport exigé, 4000 fr. Pressé. — Ecrire sous C. J. 461, au bureau de l'IMPARTIAL. 461-3

Dans une fabrique du Jura, on demande un **contremaître** bon horloger, pour la fabrication des ébauches. La préférence serait donnée à une personne connaissant la fabrication des Roskopf. Fort traitement à une personne capable. — S'adresser sous O. 8742 J. à Haasenstein & Vogler, St-Imier. 461-3

On désire placer une jeune fille

dans une famille honorable protestante, où elle trouverait bonne vie de famille et l'occasion de se perfectionner dans la langue et dans les travaux du ménage. — Prière d'adresser les offres directement à M. Aug. Hartmann, à Lœrrach (Bade). 338-1

Comptabilité commerciale

PAR 8285-20
Alfred Renaud, La Chaux-de-Fonds
344 pages, relié, à 2 fr. 50 l'ex.

QUI donnerait des LEÇONS de FRANÇAIS. — S'adresser, sous chiffres W. 326, au bureau de l'IMPARTIAL. 326-2

Pinces à plomber et plombs
A WALLER, R. LÉOP-ROB 80
14226-232

Lingère. L. RYSER, Boulevard 1, se recommande pour tous les travaux concernant sa profession, soit à la maison, soit en journées. Travail soigné. 495-3

Tailleuses
Mlles MAIRE, rue du Temple-Allemand 111, au 2me étage, se recommandent vivement à toutes leurs connaissances et aux dames de la localité pour tous les travaux concernant leur profession, soit à la maison, soit en journées. Travail prompt et soigné. Prix modérés. 196-1

VENTE DE BOIS

A vendre sur pied, aux Crosettes, la Chaux-de-Fonds, 184 sapins, cubant environ 800 mètres cubes, et au Prévôt, à 2 kilomètres de la Gare du Col-des-Roches, Locle, 164 sapins, cubant environ 430 mètres cubes. Ces arbres sont de beaux gros et longs bois de marine, d'exploitation facile. — S'adresser de suite à MM. Henri et Alexandre Sandoz, Grande Rue 26, Locle (Suisse). 460-3

VACHERINS

de la Société des laiteries de la Vallée de Joux, à 1 fr. 40 le kilo. Médaille d'honneur à l'Exposition.
En vente chez M. A. Meylan, rue du Doubs 137, et rue du Collège 20, au 2me étage. 205-1

MAGGI

Il vient d'arriver du en flacons depuis 90 cent., ainsi que des potages à la minute.
Chez M. A. Jacot-Courvoisier, rue du Grenier 5. 480-1

JOLI CADEAU

A vendre d'occasion une PETITE MACHINE à VAPEUR complètement neuve. Prix exceptionnel. Photographies de la machine à disposition. — S'ad. au bureau de l'IMPARTIAL. 18486-2

Cours de Dessin et Peinture
LEÇONS PARTICULIÈRES
ARMAND BARBIER
PROFESSEUR 195-1
53, Rue de la Paix 53.

M^{me} Louise Schæffer
23, rue Daniel JeanRichard 23

Pour quelques jours seulement, avant inventaire: **Rabais considérable** sur toutes les marchandises en magasin: **Chapeaux garnis ou non, Fouritures pour MÔDES, Voilettes, Corsets, Abat-jour soie pour lampes en tous genres, pétrole, gaz ou électricité, depuis fr. 2.25.** 494-3

CAFÉ DE TEMPÉRANCE
à louer pour époque à convenir, rue de la Demoiselle 98; ainsi que plusieurs logements et magasins. — S'adresser à M. Albert Barth, rue D. JeanRichard. 27. 79-3

On demande à acheter d'occasion un petit **Coffre-fort** incombustible. — Adresser les offres case postale 4531, Breuleux. 481-3

Pour charretiers!

On demande un bon charretier pour charrier environ 300 m³ de bois de construction depuis Sous les-Creux à la Gare du Creux-des-Biches. — Adresser les offres par écrit à M. A. Spychiger, à Langenthal. 324-2

LANGUE ALLEMANDE

On demande une personne de langue allemande pour donner des leçons particulières à deux demoiselles. — Adresser les offres sous initiales J. E. 78, au bureau de l'IMPARTIAL. 78

HORLOGERIE

Un visiteur-acheteur sérieux, se chargeant de la fabrication de mouvements petites pièces cylindre et ancre, cherche bonne maison qui lui fournirait les boîtes. Certificats et échantillons à disposition. — Ecrire sous E. D. 113, au bureau de l'IMPARTIAL. 113

De tous les systèmes de réchauds connus jusqu'à ce jour, le Réchaud express

est reconnu le meilleur, aussi bien au point de vue pratique qu'au point de vue économique. H-3723-c
Aucun nouveau système, « L'Econom » même, n'ont réussi à le surpasser, comme l'annonce certains articles réclames, qui n'est plus en vogue depuis longtemps, à cause du danger, seulement à l'égal.
Son incontestable supériorité a été reconnue à l'Exposition nationale suisse, à Genève, où tous les systèmes ont été essayés.
Plus de 10,500 fondues ont été servies sur cet excellent et utile ustensile qui ne devrait manquer dans aucun ménage.
S'adresser à M. James Leuba, rue de la Demoiselle 55 et chez M. Ch. Kohler, rue Frits-Courvoisier 58, mon représentant. 19041

Pensionnaires. On demande encore quelques bons pensionnaires dans une bonne pension bourgeoise; prix très favorable. — S'adresser rue du Parc 5, au 1er étage, à droite. 809

Volaille grasse

jeune et bien engraisée, de toute première fraîcheur, déplumée à sec et vidée: oies, canards, poulardes ou dindes. Envois par colis de 5 kilos, à 7 fr. franco contre remboursement. — D. PISTREICH, Monasterzyska 45, Autriche. 73

Aux parents! Une famille chrétienne du Val-de-Ruz prendrait en pension des jeunes enfants. Soins dévoués. 17763
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Gérance d'immeubles
P.-G. GENTIL, Parc 83
LA CHAUX-DE-FONDS
— Téléphone —
Bureau spécial d'achat et vente d'immeubles
Renseignements les plus divers

A vendre
une MAISON de bon rapport, située dans la partie Est de la Chaux-de-Fonds. — S'adresser au dit bureau. H-64-c 474-6

A LOUER

Parc 90. Bel appartement de 3 pièces et dépendances, 2me étage. H-65-c
Parc 89. Tout le rez-de-chaussée, 6 pièces, 2 alcôves et doubles dépendances; conviendrait pour atelier avec logement.
Parc 90. Bel appartement de 4 pièces et dépendances, 1er étage.
Parc 90. Une belle grande cave cimentée; eau installée.
Parc 87. Un beau petit logement de 2 pièces et dépendances, 2me étage.
Léopold-Robert 80. Un magnifique logement de 6 pièces, doubles dépendances, eau et gaz, concierge au 3me étage.
S'adresser à M. P.-G. Gentil, gérant, rue du Parc 83, à la Chaux-de-Fonds. 473-6
— TÉLÉPHONE —

FABRICATION de Lingerie pour dames

la première Versandthaus fondée en Suisse
R.-A. Fritzsche, Neuhausen-Schaffhouse
Avant d'acheter ailleurs demandez de cette maison hors concours catalogue gratis et échantillons franco. 4378

Pour St-Georges 1897,

à louer, au centre des affaires, un LOGEMENT au rez-de-chaussée, de 2 chambres et dépendances, au soleil et dans une maison d'ordre. — S'adresser sous chiffres E. L. 128, au bureau de l'IMPARTIAL. 128

A LOUER

de suite, une belle CHAMBRE indépendante, à 2 fenêtres, pas meublée, située Place du Bois 15.
Pour St-Georges 1897, un très bel APPARTEMENT de 3 pièces, Place du Bois 15. 16371
Un MAGASIN avec très bel appartement de 3 pièces et grande cave si on le désire, Place du Bois 15.
Un MAGASIN avec arrière-magasin, rue du Premier-Mars 15.
S'adresser Comptoir Ducommun-Roulet, ou aux Arbres.

Spécialité de Meubles soignés

Ameublements complets en tous genres et tous styles
JOSEPH OCHSNER
H-3500-c ÉBÉNISTE 18083-2
111 — Rue du Temple-Allemand — 111
CHAUX-DE-FONDS

d'Articles mortuaires

AU 9600-208
Grand Bazar du Panier Fleuri
Couronnes en perles.
Couronnes en fer.
Couronnes pour fossoyeurs.
Couronnes p^r ensevelissements.
Bouquets artificiels. Oreillers en satin et en broché or.
GANTS. BRASSARDS. MOUSSELINE.
Bijouterie deuil.
Grand choix. Prix avantageux.

Commis. On demande un jeune commis sortant d'apprentissage et connaissant parfaitement la comptabilité. — Adresser les offres avec références, Case postale 89. 210-1

Echappements. Trois bons acheveurs d'échappements à ancre sont demandés à l'atelier A. Juvet, rue du Collège 10. 191-1

Régleuse. Dans un comptoir de la localité, on demande une bonne régleuse connaissant bien le réglage plat et si possible le réglage Breguet. Traitement par mois. — Adresser les offres Case 358. 192-1

Polisseuse. On demande de suite une polisseuse de boîtes or. — S'adresser rue de la Serre 25, au second étage. 226-1

Graveur. Un bon traceur sur argent peut entrer de suite à l'atelier P. Jeanrichard, rue du Doubs 157. 229-1

Remonteurs. On demande de bons remonteurs pour petites pièces. Ouvrage lucratif et suivi 232-1
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Graveur. On demande de suite un bon ouvrier graveur sachant bien faire le millefeuille. 233-1
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Polisseuse. On demande de suite une bonne polisseuse de boîtes or. Engagement sans temps perdu si la personne convient. — S'adr. rue du Progrès 83, au rez de chaussée. 217-1

Remonteuse. On demande de suite un remonteuse capable et habile pour petites pièces. — S'adresser rue du Progrès 61. 216-1

Emballeuse. On demande de suite une bonne emballuseuse pour un atelier de dragages de boîtes; bon gage est assuré. — S'adresser chez M. Th. Mader, doreur, Bienne. 190-1

Servante. On demande pour le 1er Février, une brave fille sachant cuire et connaissant tous les travaux d'un ménage soigné. 194-1
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Servante. On demande de suite une bonne servante sachant cuisiner et tenir un ménage soigné. Gage, 30 fr. 170-1
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Commissionnaire. On demande de suite un jeune homme, libéré des classes, pour faire des commissions et dans ses heures libres pour apprendre une partie de l'horlogerie. — S'adresser chez M. K. Silbermann, rue du Parc 84. 354-1

Apprenti. On demande de suite un jeune homme pour lui apprendre une bonne partie de l'horlogerie; il serait entièrement chez le patron. 200-1
S'adresser au Bureau de l'IMPARTIAL.

Servante. On demande de suite une bonne servante sachant cuisiner. — S'adresser rue de la Serre 25, au 2me étage. 227-1

Journalière. On demande une personne propre et active pour faire des travaux de ménage une à deux heures par jour. 230-1
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Commissionnaire. On demande un jeune homme de 15 à 16 ans comme commissionnaire. 231-1
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Jeune homme On demande un jeune homme libéré des écoles pour faire des commissions et quelques travaux d'atelier. — S'adr. à l'atelier Fritz Köhli, rue du Parc 44. 218-1

Apprenti. On demande un jeune homme d'une famille honorable comme apprenti boulanger. — Ecrire sous chiffres A. B. C. 215, au bureau de l'IMPARTIAL. 215-1

A louer pour St-Martin 1897 un grand APPARTEMENT moderne de 8 chambres et dépendances, au centre des affaires. — S'adresser à M. U. Kreutter-Bourquin, rue Jaquet-Droz 32. 38-3

Logement. A louer de suite ou pour époque à convenir, un grand appartement de 6 à 7 pièces, au 1er étage d'une maison située au centre de la ville et sur la rue la plus fréquentée. 16854-42*
S'adresser au Bureau de l'IMPARTIAL.

Jolis appartements modernes et bien situés au soleil, avec jardin, cour et toutes les dépendances, sont à louer de suite ou plus tard. — S'adresser chez M. A. Pécaut, rue de la Demoiselle 135. 8360-185

Appartement. A louer pour le 23 avril 1897 un appartement de 3 pièces, cuisine et dépendances, au soleil, avec part de jardin; prix, 25 fr. par mois. — S'adresser Crêt des Olives 4, au 1er étage. 180-1

Appartement. A louer de suite un logement de 2 pièces au soleil, cuisine, mansarde et bûcher; 20 fr. par mois. Plus un cabinet avec part à la cuisine. — S'adresser chez M. Binggeli, rue de l'Hôtel de Ville 67. 122-1

Appartement. A louer pour St-Georges un appartement de trois chambres, un cabinet, cuisine et dépendances, au 1er étage de la maison rue de la Chapelle 5. — S'adr. à M. Baur, horliculteur, rue de la Chapelle 6. 244-1

Rez-de-chaussée. A louer pour le 23 avril 1897 un rez de-chaussée composé de 3 pièces, avec alcôve à 1 fenêtre, une chambre à 3 fenêtres conviendrait pour atelier (au besoin, on pourrait fermer une fenêtre. — S'adresser à M. Eugène Buffat, gérant, rue de la Demoiselle 88. 181-1